



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

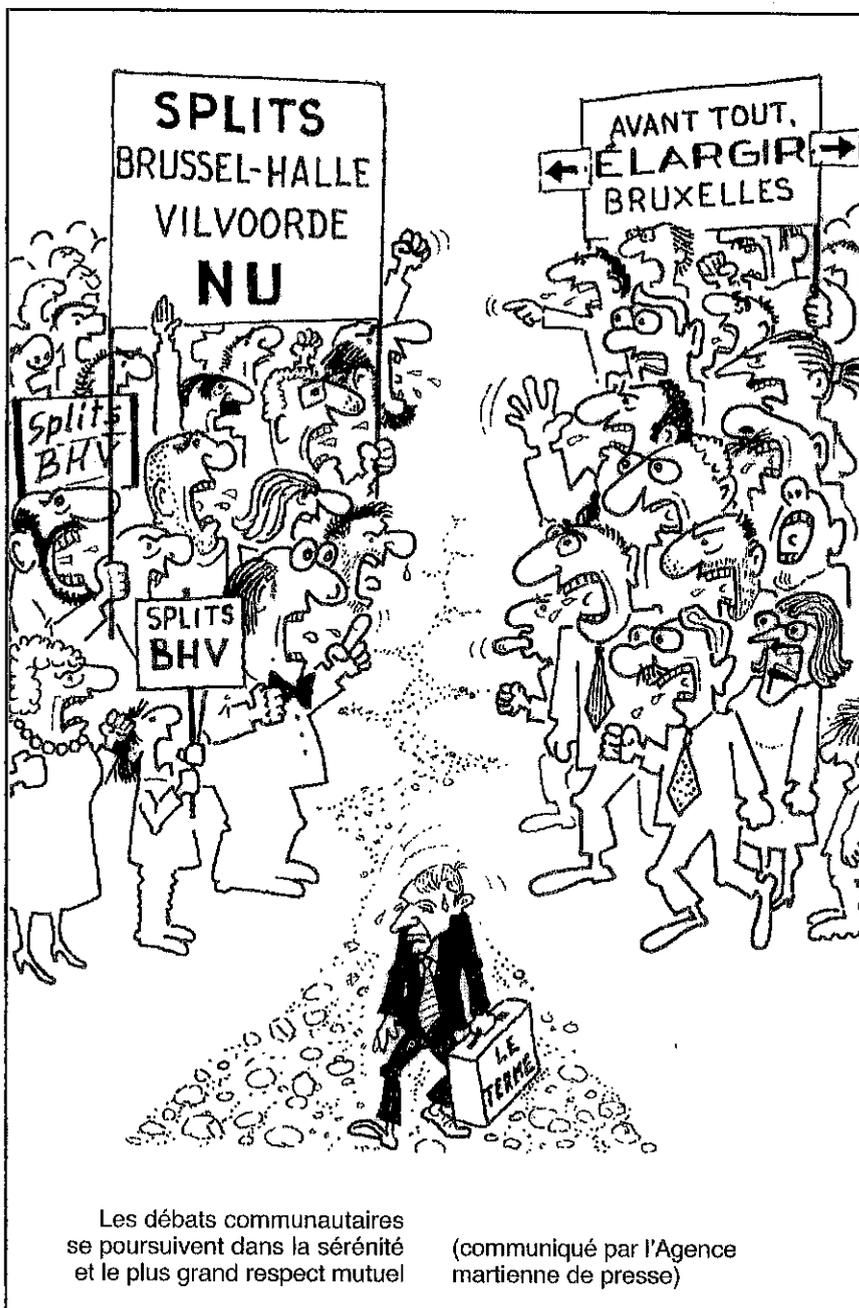
N° d'agrégation P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, juillet / août 2008
N° 79 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- Les mots pour le dire...
R. Collignon, p. 2
- Par la force des choses...
J. Rogissart, p. 3
- Amis flamands, je vous fais une lettre...
C. Napen, p. 5
- BHV / J. Liénard, p. 6
- Extraits du blogue de C. Thayse, p. 7
- Tourisme en Wallonie
J.-S. Jamart, p. 8
- Billet sur la Francophonie
P. Bertrand, p. 9
- Le français aux J.O. / L. Nisse, p. 10
- La République est compatible avec les
terroirs / C. Chopin, J.-M. Gaillard, p. 11
- La Révolution et les patois
J. Liénard, p. 13
- Les jeux, p. 14
- Un petit curé de Wallonie
E. Le Roy Ladurie, p. 15
- Quelques jalons de l'histoire
J. Pirotte, p. 16
- La gloire des Ch'tis
E. Fastrez-Levecq, p. 18
- Divers, p. 19
- Échos de Flandre / J.-P. Roos, p. 20
- Échos de France / C. Opassich, p. 22
- Épinglé dans la presse
J. Liénard, M. De Middeléeer, p. 23
- Chronique anglaise
J.-P. Roos, p. 27
- Encart La Nouvelle Wallonie Libre
J. Rogissart, pp. 1-4



Les débats communautaires
se poursuivent dans la sérénité
et le plus grand respect mutuel

(communiqué par l'Agence
marienne de presse)

Les articles n'engagent que leurs auteurs

Les mots pour le dire...

Robert Collignon

Il fut un temps où Pascal pouvait déclarer sans vergogne que le peuple ne veut que savoir confusément les choses. L'idée la plus couramment réparée alors était que tous les gouvernements étant le fruit d'une usurpation, il fallait faire oublier au peuple cette vérité première. Par bonheur, nous sommes loin aujourd'hui de cette vision du pouvoir. Nous avons parcouru bien du chemin vers une démocratie faite de vérité et de transparence. Et pourtant, à y bien regarder, de nouveaux usages politiques en vogue depuis quelque temps ne sont-ils pas en train de vider dangereusement de leur substance deux éléments essentiels de notre système représentatif, je parle ici de l'élection et des assemblées parlementaires ?

En effet, selon un procédé qui tend à s'amplifier au fil des scrutins, s'est progressivement installée chez nous une stratégie du mandat qui contribue fortement à amenuiser les choix exprimés par les électeurs. Je ne m'attarderai pas ici sur le rôle déterminant des états-majors de partis dans la constitution des listes, opération dont les affiliés et les militants sont dorénavant quasiment écartés. Je ne reviendrai pas non plus sur un autre phénomène auquel on nous a désormais habitués et qui veut que, pour décrocher un mandat ou une responsabilité ministérielle aujourd'hui, on n'établisse plus sa notoriété en faisant plus ses armes en politique mais ailleurs. De la présentation du JT au concours de miss, les créneaux se multiplient.

Ce qui me préoccupe davantage, c'est cette pratique particulière de second tour des élections qui est en train de voir le jour dans l'État fédéral belge. C'est le cas au Sénat où ce deuxième tour s'apparente davantage à une seconde session sans examen et en tout cas à une désignation plus qu'à une élection quand la cooptation permet de

nommer des sénateurs qui auront été exemptés de campagne et de confrontation au suffrage populaire.

Plus généralement, force est de constater qu'aujourd'hui, la notion de respect du mandat s'estompe au point que celui qui exerce réellement le mandat pour lequel il a été élu est en passe de devenir une exception dans le paysage politique. À ce titre, on a fait d'une incohérence une habitude en permettant aux élus d'exercer leurs compétences là où ils n'ont pas été candidats. En ne se

**On ne sera plus
en mesure d'exiger
du citoyen qu'il
remplisse son devoir
d'électeur parce que
ne plus voter serait
devenu un acte de
protestation citoyen.**

sentant plus engagé par le mandat que lui confère l'électeur, l'élu contribue, qu'il le veuille ou non, à dévaloriser de fait la fonction qu'il rejette. De son côté, l'électeur éprouve des difficultés considérables à faire des prévisions lorsqu'on joue quelquefois jusqu'au troisième ou au quatrième degré des suppléances pour déterminer qui exercera effectivement le mandat. Le déficit démocratique est une réalité lorsque les raisons de telles pratiques relèvent du terre-à-terre carriériste ou stratégique, processus dans lequel le citoyen n'entre plus en ligne de compte. Ces raisons vont du sacro-saint équilibre géographique sans cesse contrarié par les prétentions locales excessives aux préoccupations alimentaires d'un élu qui préfère un nouveau mandat de quatre ans aux deux années restantes de son mandat en cours. Cela incite l'électeur à penser qu'il n'est plus qu'un acteur relativement mineur dans la désignation

des mandataires politiques. Aucune chance ainsi de faire encore croire à quiconque que le droit de vote serait la prérogative civique par excellence. Aucune chance non plus de voir un député qui doit son siège à une multitude d'éléments le disputant au choix de l'électeur mettre celui-ci en péril en exerçant trop scrupuleusement une de ses prérogatives essentielles, à savoir le contrôle du gouvernement. Alors que Nicolas Sarkozy faisait récemment, devant les parlementaires anglais, l'éloge du parlementarisme moderne, j'aurais, quant à moi tendance à dire, à la suite d'André Chandernagor : un parlement pour quoi faire ?

Le législatif paie aujourd'hui un lourd tribut à la pseudo-efficacité : élu, on a le sentiment de peser moins lourd que lorsqu'on est "désigné". Quand on peut confisquer le débat pendant plusieurs mois et proposer comme électrochoc de la dernière chance des secrétaires d'État miracles dont très peu connaissent l'existence, on n'est pas loin d'une nouvelle forme de suffrage capacitair. Cette sorte de suffrage capacitair serait sans doute un moindre mal, certaines désignations récentes s'apparentant davantage à un système proche du tirage au sort... à moins qu'il s'agisse de vouloir associer l'ignorance au pouvoir. Si nous devons poursuivre dans cette voie, il y a fort à parier que le citoyen se lasse de ce statut d'électeur de « premier degré », dont on n'attend en définitive qu'une esquisse à corriger par ceux qui détiennent les clés de lecture du business électoral. En introduisant de nouvelles règles implicites dans le jeu électoral, on va droit vers l'optimum d'indifférence, le degré zéro de l'émotion civique. Surtout, on ne sera, un jour prochain, plus en mesure d'exiger du citoyen qu'il remplisse son devoir d'électeur parce que ne plus voter serait devenu un acte de protestation citoyen. ■

Par la force des choses et la conséquence des idées

Jacques Rogissart

Les francophones n'avaient pas prévu que les Flamands joindraient les actes aux paroles. Les Flamands, eux, n'avaient pas prévu que leur offensive institutionnelle se heurterait à une résistance aussi large (j'avoue humblement que moi non plus). À présent que chaque camp a pris ses repères, la question, toujours la même, est de savoir si le chantage nordiste à la survie de la Belgique viendra à bout de cette résistance. Il ne faut pas se dissimuler que la focalisation actuelle du conflit sur l'arrondissement électoral Bruxelles-Hal-Vilvorde laisse beaucoup de Wallons perplexes quand elle ne flatte pas l'ignorance, trop répandue en Wallonie, de l'enjeu économique et géopolitique de premier ordre que représente la capitale. Il faudrait élargir le front en ayant tout prêt un paquet de revendications — ce ne sont pas les griefs qui manquent — à opposer à celles du Nord. Hélas, on n'en est encore qu'au stade des études et de la lente décan-tation des consciences. C'est que la fermeté implique d'entrer hardiment dans la pensée du séparatisme. Au fond, ce fut toujours le cas et il ne faut pas chercher plus loin la cause de nombreuses capitulations antérieures de nos dirigeants traditionnels. Mais maintenant, il n'y a plus à céder que l'essentiel. Les événements ont confirmé toutes les prévisions, si longtemps dispensées en vain, du Mouvement wallon. On dirait que la brume quitte peu à peu le cerveau des décideurs, revenus de toutes les illusions belgicaines. Mais combien peut-on craindre le revenez-y ! "Dans (les) grandes crises, écrivait Balzac, le cœur se brise ou se bronze".

Des projections de pensées commencent à surgir qui, pour la première fois depuis longtemps, retiennent l'intérêt. L'esquisse d'une fédération Wallonie-Bruxelles des ministres-présidents De-

motte et Picqué est au nombre des plus notables. On voudra bien se reporter à ce que j'en dis dans l'éditorial de *La Nouvelle Wallonie Libre*. Outre ses lacunes et ses reports à plus tard dans l'exposé des solutions capitales, j'observerai seulement ici qu'il y manque ce frémissement qui soulève l'âme des peuples. Ne le méprisons point dans son aspect technique, mais réclamons que ces prémisses soient suivies d'une claire conclusion. Car une telle fédération ne prendrait son sens salvateur et simplificateur qu'en dehors de l'État belge. À l'intérieur, il n'ajouterait qu'à ses tares et aux vains essais de plier la nation flamande, majoritaire et en grand arroi de conquête, aux volontés les plus modestes des francophones.

Ce qui manque malheureusement chez nous, c'est la vision que tout est lié : les Flamands ont raison à cet égard.

En attendant, il tombe sous le sens de chacun que le gouvernement Leterme ne s'appelle ainsi que par antiphrase. Il ne gouverne rien, sa majorité se chamaïlle sur tout. Le spectacle serait effarant s'il n'était traversé par un fil conducteur qui le rend intelligible et presque tonique : la division communautaire est devenue si profonde que concilier le Nord et le Sud sur n'importe quelle question exige d'acrimonieux débats. Je me demande pourquoi Mme Milquet a voulu quitter son fauteuil si confortable de présidente du CDh, là où se tranchent les nœuds gordiens, pour aller siéger dans ce pandémonium. Aucun de ses collègues wallons n'a voulu effec-

tuer cette translation, si contraire à la raison opératoire.

À l'heure où je mets le point final à cet article, il n'y a plus que quelques jours pour que les ultimatums entrecroisés arrivent à expiration. Il serait bien difficile à un parti flamand de mettre le sien sous le boisseau et pourtant, il y a peu d'apparence qu'à la lueur des épées sorties du fourreau, les francophones capitulent en rase campagne. La gauche sudiste peut prendre un peu plus de champ. Après tout, ses exigences sociales, assurément sonores, sont plus modulables qu'une réforme confédéraliste de l'État. Ce qui manque malheureusement chez nous, c'est la vision que tout est lié : les Flamands ont raison à cet égard parce que, tout simplement, ils sont ce qu'ils sont et que nous sommes ce que nous sommes et qu'il n'y a plus, pour nous coiffer tous, qu'une coupole battant ruine.

Alors, crise ou pas crise, le 15 juillet ? À coup sûr, un grand craquement, donc un nouveau progrès de la prise de conscience wallo-bruxelloise que notre destin n'est plus belge. Mais le calendrier (est-ce un hasard ?) interdit d'organiser les élections pour la rentrée. La logique du Système, si tant est qu'il en subsiste une, serait que le gouvernement se traîne jusqu'en 2009, lorsqu'il serait possible de souder les scrutins législatif, européen et régional. Cela non plus n'est pas possible. Il faudra un psychodrame pour que le rideau ne tombe pas tout de suite sur un dernier acte gribouillé. D'un côté et de l'autre, la majorité va perdre du monde en route, chacun de ses partis voulant aller aux urnes la tête haute. Le CD&V pliera-t-il bagage ? C'est la grande inconnue de l'équation. *Nihil novi sub sole*, dirait Mme Arena : la puissante formation chrétienne-démocrate du Nord >>>

mène la belgeoisie au bout de son alonge depuis un demi-siècle. M. Leterme n'a pas fait d'étincelles, mais il donne de la soupe à ses clients et c'est un avantage qui ne se dédaigne jamais en politique politicienne. Son échec institutionnel serait une grosse et amère pilule à digérer surtout pour les impérieux suzerains de la *België*, mais il n'échappe à personne que beaucoup de choses ont changé depuis l'unitarisme, la régionalisation bidon et la courte jouvence du fédéralisme. Tout de même, le renvoyer frustré dans l'opposition serait refaire de son parti le lion-garou de la Flandre. Aucune combinaison ministérielle ne résisterait longtemps à ses coups de gueule.

Dans cette attente, leurs premières pensées devraient se porter vers la France, d'où commencent à nous parvenir tant les signes de compréhension et de sympathie.

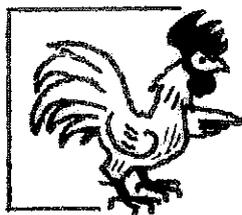
Bref, le régime n'éludera pas la grande épreuve dont va dépendre sa survie — pour quelque temps. En pareille cir-

constance, la Flandre n'hésite pas à lâcher le droit. Une chambre flamande de la cour d'appel de Bruxelles vient d'absoudre un citoyen qui s'est dérobé à son devoir d'assesseur parce que la non-scission de BHV était pour lui un scandale juridique. La légalité belge ressemble aux règles du croquet de la reine dans *Alice au Pays des Merveilles* : quelles que soient les péripéties du jeu le lion doit toujours gagner ! C'est pourquoi les chances d'un paisible divorce à la tchécoslovaque s'éloignent à vue d'œil. La séparation, quand le moment sera venu — et le plus tôt sera le mieux —, s'effectuera comme une partie de bras de fer. Espérons que les dirigeants wallons et bruxellois en soient bien persuadés et, s'ils le sont, ils doivent se préparer à déplacer leurs pièces sur l'échiquier international, car la disparition de l'État belge remuera peut-être l'Europe autant que sa création en 1830. Dans cette attente, leurs premières pensées devraient se porter vers la France, d'où commencent à nous parvenir tant de signes de compréhension et de sympathie. Quand elle jettera son poids dans la balance de notre destin, on verra bien si la patte du fauve thiois réussira à fausser la pesée. Regrettons que la réunion à la République ne soit pas encore à l'agenda politique — il faudra encore quelques leçons de la nécessité. À tout le moins, nos res-

pensables auront-ils à mener, au niveau de la volonté, le non-dit qui sous-tend toutes nos crises communautaires. Destrée le prédisait en 1912. Plisnier l'appelait de ses vœux ardents en 1945. Depuis, la compression de l'idée par le silence n'a jamais empêché qu'elle circule sous les manteaux, voire sous les lustres où s'étirent les palabres communautaires. Il est temps, grand temps, qu'elle surgisse sur la scène publique. Elle grandira les acteurs, elle effacera des monceaux de fautes.

* * *

P.-S. : Gloire à l'Irlande ! L'île des héros et des saints a rejeté, le 12 juin, l'imbuvable resucée du traité constitutionnel européen. Comme pour les Français et les Néerlandais, aujourd'hui bâillonnés par leur gouvernement, on s'efforce de faire croire que les "nonistes" sont des ignares, qu'ils n'ont pas vraiment répondu à la question posée ou qu'ils sont, c'est le comble, d'affreux réactionnaires. Quand donc les politiciens du continent comprendront-ils que les peuples veulent garder leur identité nationale et, là où il y en a, leur protection sociale ? L'Europe néo-libérale, je le fais observer depuis longtemps, est en train de creuser un gouffre entre eux et les citoyens. "Dites de Gaulle, amis, et reprenez vos larmes" (Régis Debray).



Vient de paraître !

Le choix de la Wallonie

Pour la convocation de ses États généraux

(éditions Mols,
144 pp, 17,50 €)

Jules Gheude, essayiste politique, a présenté son nouvel ouvrage lors de la conférence de presse qui s'est tenue à Namur le 26 mai dernier. Signe de la gravité et de l'imminence de grands bouleversements, cet essai est préfacé par deux politologues de renom, MM. Jean Beaufays (ULg) et Pascal Delwit (ULB).

Étant donné l'évolution de la situation politique et la probabilité de plus en plus grande d'un démantèlement de l'État belge résultant d'un échec de la négociation institutionnelle de juillet, l'auteur, rejoint par d'éminents acteurs et observateurs de la vie politique belge francophone, a pris l'initiative de lancer le **Manifeste pour la convocation des**

États généraux de Wallonie, manifeste que *Wallonie-France* avait appelé à soutenir dans son numéro de mai. Il est encore possible de le signer et de correspondre avec les organisateurs sur le site www.etatsgenerauxdewallonie.net

Le 20 juin a eu lieu une réunion à l'Université de Liège dans le but de former une équipe qui abordera les questions d'organisation de ces états généraux (jules.gheude@skynet.be). L'étape suivante devra permettre de choisir entre les quatre options du Manifeste : 1. un État wallon indépendant ; 2. un État wallo-bruxellois ; 3. la réunion à la France ; 4. la réunion à une autre composante européenne que la France. **La rédaction**

Amis flamands,

je vous fais une lettre que vous lirez peut-être...

Christian Napen, Conseiller parlementaire

Pour en arriver à $E = MC^2$, il aura fallu Leibniz, Newton, traduit par Émilie du Châtelet, Lavoisier, Faraday et bien d'autres encore. Les efforts successifs ont payé et Albert Einstein a pu sonner un jour l'aboutissement de recherches qui, toutes, contribuèrent à la compréhension du monde et au progrès de l'humanité. Quand je me penche sur notre évolution institutionnelle, je ne puis m'empêcher d'entendre résonner à mes oreilles cette phrase de Marcel Gauchet: «*Que d'énergies et de talents dépensés en vain, à chaque époque, au service de causes mortes ou à la poursuite d'objets qui n'en sont pas.*»

Amis flamands, nous avons voulu ensemble une réforme de ce qu'on appelait jadis l'État unitaire. Et c'est une voix flamande qui a donné le signal du départ en déclarant que cet État était dépassé dans les faits. Ensuite, et du plus loin qu'il m'en souviendra, tout aura été le fruit du conflit. Au point qu'on n'aura jamais réellement donné à ce pays les contours d'un État fédéral. On attend encore une vraie réforme du Sénat, toujours annoncée, toujours évoquée, jamais aboutie. L'autonomie constitutive est muselée par l'art. 8 de la Constitution. De concessions en concessions, exclusivement francophones, pour sauvegarder l'État belge, nous n'aurons réussi qu'un fédéralisme de hasard. Avec le temps, il ne me reste que l'impression d'un énorme gâchis, celui de la séparation comme mode évolutif, celui de l'insatisfaction à force d'obtenir systématiquement autre chose que ce qu'on voulait, celui d'un effort sans fin pour sortir d'indivision.

Amis flamands, ce pays, vous l'avez peu aimé, et pourtant, vous n'avez cessé de le contrôler. Nous avons choisi la région, vous nous avez contraints à l'affrontement communautaire. On vous doit un système asymétrique parce qu'il fallait concilier la configuration de notre paysage institutionnel à votre choix du principe de territorialité. Vous avez nié l'autonomie des régions en installant

vos capitales sur le territoire d'une autre. Pourquoi s'en étonner quand, depuis des décennies, les révisions constitutionnelles se succèdent au rythme de vos enjeux électoraux? Grâce à la loi du nombre, vous nous avez imposé une pratique du donnant-donnant dans laquelle il serait vain de vouloir trouver le moindre *win-win*. D'abord, parce qu'aucune revendication wallonne n'a jamais pu être satisfaite que dans le sillage d'aspirations flamandes. Ensuite, dois-je vous rappeler que, dès le début, vous nous avez habitués à une interprétation toute particulière de la loyauté fédérale, au point que je me demande quelquefois si l'expression a un équivalent dans la langue de Vondel. De votre entêtement à faire passer l'autonomie culturelle avant l'affirmation économique des régions aux promesses aussitôt déçues du Pacte d'Egmont, les coups bas furent nombreux. Cela va du sournois au pernicieux. De relèvements du taux de TVA qui brisent l'élan de la construction wallonne aux retards accumulés dans le projet du passage du TGV à Liège. Des essais répétés d'empêcher des exportations d'armes wallonnes quand la Flandre contribue à l'armement au sein d'entreprises électroniques hautement spécialisées à une loi antitabac dont le caractère urgent aurait été beaucoup plus relatif si elle avait concerné un grand prix de Zolder.

Amis flamands, vous qui bénéficiez d'un confort sans pareil pour vos compatriotes résidant à Bruxelles, c'est sous l'autorité du Gouvernement fédéral que vous refusez de mettre l'État belge en conformité avec une directive européenne, la fameuse convention-cadre pour la protection des minorités. Et pourtant, j'avais cru comprendre qu'on avait payé le prix pour cela et que les droits des francophones de la périphérie étaient protégés par la Constitution. 45 ans plus tard, force est de constater que la périphérie n'aura été le cadre que de vexations, de mesure d'apartheid, d'interdits linguistiques, de circulaires infamantes, le tout dans des re-

lents d'épuration linguistique.

Amis flamands, combien de fois vous ai-je entendu proférer un "*I want my money back*" (1) décliné de toutes les façons, plus désobligeantes les unes que les autres et atteignant le sommet de la délicatesse lorsque votre patron des patrons formula, un jour, le vœu de signaler sur les feuilles de paie ce que la solidarité coûte au contribuable flamand. Ah ! cette solidarité que vous finissez par concéder après avoir brandi toutes les menaces, après avoir démontré combien elles vous coûtait et combien peu nous la méritons.

Amis flamands, vous dirai-je à quel point ce genre d'insulte me fatigue? Comme me fatiguent votre *gordel*, ce faux rendez-vous familial et sportif et votre *jongfeest*, ce vrai rassemblement nationaliste. Oui, je suis fatigué de votre nationalisme qui suinte jusqu'au bord des routes de toutes les courses cyclistes. Fatigué de votre cordon sanitaire qui n'aura tout compte fait servi qu'à confirmer ceux qu'il était censé maintenir à distance.

Amis flamands, et vous, n'êtes-vous pas fatigués de la transmission héréditaire du sentiment d'humiliation, moteur déterminant et bien compréhensible de votre volonté de revanche, mais remontant à une époque dont les acteurs nous ont aujourd'hui quittés?

**J'affirme ma région,
territoire et citoyens,
comme le lieu
où réaliser, enfin,
un vrai projet
de société.**

Amis flamands, je ne vous redoute jamais autant que quand vous gardez le silence. C'est le cas pour l'instant, à part peut-être cette étrange exhortation à ce que nous vous aidions à administrer une anesthésie locale à BHV. >>>

Il me prend l'envie de vous dire : faites-en ce que vous voudrez de cet arrondissement, si ça avait pour effet de nous permettre d'enfin avancer. Mais je sais trop bien que vous n'y verriez qu'une démission francophone, une de plus, et que sans nous laisser le temps d'assumer notre honte, vous relanceriez l'offensive communautaire.

Amis flamands, cela fait des années que, par votre faute, je suis contraint de réduire le plus clair de mon combat politique à de l'argumentaire institutionnel. Je vous avoue que je rêvais d'autre chose.

Amis flamands, vous nous avez trop longtemps fait vivre dans l'imprécision de ce que vous vouliez conserver de

sort commun. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, et un peu grâce à vous, j'affirme ma région, territoire et citoyens, comme le lieu où réaliser, enfin, un vrai projet de société. ■

(1) "Je veux récupérer mon argent", mots de Margaret Thatcher adressés à l'Union européenne.

BHV

et la presse flamande

Le 8 mai, à la séance de la Chambre, le CD&V a tiré toutes les ficelles, analysent les politologues Pierre Verjans (Univ. de Liège) et Carl Devos (Univ. de Gand) dans *Le Soir* (09.05). Quant aux grands quotidiens flamands, ils doutent d'une possible sortie de crise.

De Standaard : pour Bart Surtewagen, BHV figurera bien au programme des réformes de l'État. «Avec autant de mé-

fiance ouverte, on ne peut qu'être pessimiste au sujet des chances et des réussites d'un tel exercice, et d'un scepticisme insondable sur le sens de la poursuite de ce gouvernement».

De Morgen : pour Yves Desmet, si le gouvernement a bien décidé de réduire les impôts et de revaloriser les allocations sociales, c'est du vent, puisqu'il n'a pas un sou vaillant !

Leterme l'a certes gagné un peu de temps, mais «l'ambiance, au sein du gouvernement, se dégrade chaque jour davantage, les dissensions internes

vont croissant, l'envie de bloquer l'autre camp aussi».

Het Laatste Nieuws :

pour Luc Van der Kelen, Yves Leterme excelle à faire du sur-place depuis un an déjà. «La déclaration du 15 juillet dessinera-t-elle une solution pour BHV ? Rien n'est moins sûr. (...) Mais seuls les optimistes y croient. Et Van Rompuy dit que les optimistes sont des pessimistes mal informés.» Conclusion désabusée de l'éditorialiste : «cette génération n'a pas de courage».

J. L.

Scinder BHV un problème ?

Oui, il y a un problème, répond Christian Behrendt, chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Liège (1), mais «(il) est avant tout politique et non juridique». Rappelons le point de départ de l'affaire : en mai 2003, à propos de l'élection à la Chambre des représentants, la Cour constitutionnelle sommait le gouvernement de modifier la situation juridique de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde afin de se mettre en conformité avec la loi électorale votée en 2002, loi qui prévoyait de baser le découpage de toutes les circonscriptions électorales sur les limites des provinces.

En effet, une exception subsistait : la province de Brabant flamand restait divisée en deux morceaux, la plus grande partie relevant de la circonscription de BHV qui englobe la Région de Bruxelles-Capitale, et l'autre partie formant la circonscription (unilingue flamande) de Leuven.

Tous les partis flamands, sauf peut-être *Groen !*, exigent la scission, non seulement pour l'élection des députés, mais aussi pour les élections des sénateurs et des députés au Parlement européen. Enfin, pour coiffer le tout, ils réclament encore la division de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Conséquences pour les citoyens francophones habitant le Brabant flamand : ils ne pourraient jamais plus voter pour des partis francophones — sauf si, par pure hypothèse, une "Union des francophones" voyait le jour et recueillait au moins 5 % des voix. Beaucoup plus grave encore, les mêmes francophones n'auraient plus le droit d'être jugés

dans leur langue. Curieusement, ces réformes feraient perdre à la Flandre 2 sièges de député.

Alors pourquoi veulent-ils à tout prix scinder BHV ? Parce que, dit Ph. Behrendt, c'est le prix à payer pour supprimer «ce dernier "pont" qui enjambe la frontière linguistique» et ainsi, en cas d'éclatement du pays, coller au droit international qui applique, partout dans le monde, le même principe : "Tu posséderas comme tu as possédé". En clair, tout nouvel État conserve l'intégralité de son territoire et, peu importe si des situations injustes se créent parfois (cf. les problèmes dus à la formation des États africains issus de la décolonisation ou de certains États des Balkans apparus dans les années '90). Si BHV est purement et simplement scindé, les communes de la périphérie bruxelloise, même à forte majorité francophone, seront ancrées en Flandre avec les conséquences

politiques et judiciaires décrites ci-dessus. Il appartient donc aux responsables politiques francophones de négocier une contrepartie substantielle pour autant, bien entendu, qu'ils veuillent ou puissent le faire !

Soit, mais à vouloir résister, les partis francophones ne feront qu'exacerber leurs homologues flamands (déjà largement en phase avec leur opinion publique), ce qui risquera de les pousser "à la faute", c'est-à-dire à déclarer unilatéralement l'indépendance de la Flandre. Cela donnerait le beau rôle aux

Wallons et aux Bruxellois aux yeux de l'Europe et du monde. Supposition gratuite ou déduction logique ?

J. L.



(1) Interviewé par Pascale Janssens dans *Le 15^e jour*, revue de l'Université de Liège (mai 2008).

Extraits du blogue de Claude Thayse (mai/juin 2008) :

Une solution à BHV : le statut de Berlin-Ouest, ou le retour du "pédoncule" ?

Je voudrais revenir sur la proposition de ce juriste francophone de Terwueren, Jacques Autenne, qui propose à la Flandre de céder à Bruxelles les axes de communication (ferroviaires, routiers et fluviaux) qui la relient à la Wallonie.



Ce spécialiste en droit fiscal, professeur à l'UCL et à l'École royale militaire, ancien membre du Conseil supérieur des finances et du Conseil central de l'économie, dit comprendre la demande flamande de scinder l'arrondissement de BHV. Que les francophones devraient accepter la scission en exigeant cependant une disposition transitoire qui permettrait aux habitants francophones de Hal et Vilvorde de recourir à

des tribunaux francophones pendant quelque temps encore. En gros ce qui était prévu en 1963 avant qu'on ne déclare (unilatéralement) que les facilités accordées (provisoirement) aux habitants francophones présents à l'époque dans les communes proches de Bruxelles et situées au nord de la frontière linguistique (mais bien d'État) étaient "bétonnées".

Inspirée du statut de Berlin-Ouest, qui n'a pu tenir que grâce au couloir aérien et à l'autoroute qui la reliait à l'Allemagne de l'Ouest, son idée rejoint celle émise dans les discussions communautaires dites de Steenokkerzeel (1974), c'est-à-dire créer un couloir limité à la chaussée de Waterloo, en lui rattachant des parties de la forêt de Soignes (les "Espinettes"). C'est ce que François Perin avait appelé la solution du "pédoncule", qui a signé la fin des négociations.

La Flandre est en marche

Près de la moitié des Flamands veulent l'éclatement de la Belgique, nous signale l'AFP le 7 juin. Lisez plutôt : «*Pour la première fois, près de la moitié des Flamands se prononcent en faveur de l'éclatement de la Belgique dans un sondage publié samedi, alors que le fossé reste plus profond que jamais entre néerlandophones et francophones du royaume.*

À la question "Souhaitez-vous que la Belgique éclate", 49,7% des Flamands répondent oui, 45% non et 4,6% sont sans opinion, indique le sondage, réalisé pour le journal Het Laatste Nieuws

auprès de 1.000 personnes habitant en Flandre. "Que l'opinion publique flamande se radicalise à grande vitesse était clair depuis un moment, mais c'est la première fois qu'une majorité de Flamands sondés indique crâment que pour eux, la Belgique n'est plus une nécessité", relève le plus gros tirage de la presse belge. En septembre 2007, alors que la crise politique, issue des élections du 10 juin 2007, dépassait déjà les 100 jours, les séparatistes n'étaient "que" 46,1% en Flandre, contre 49,6% en faveur d'une Belgique unie, ajoute Het Laatste Nieuws». Encore un petit effort, s.v.p.

Dotations royales, princières et "vrais problèmes des gens" ...

Au moment où le pouvoir d'achat devient le problème n° 1 des salariés, l'agence Belga a annoncé que les dotations royales et princières connaissent en 2008 une inflation de 5,5% par rapport à l'an dernier.

La reine Fabiola devrait recevoir 1,52 million d'euros (+5,1%) ; le prince Philippe, 961.000 (+5,6 %) ; la princesse Astrid, 333.000 (+5,7%) et le prince Laurent, 319.000 (+5,6%). Quant au roi, sa liste civile est évaluée à 9,93 millions (+5,1%). Le montant total des dotations est de 13,04 millions.

Allons, tout va bien ! Les problèmes de pouvoir d'achat de certaines catégories défavorisées de la population ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Pffffff !

« L'ARMÉE BELGE DOIT REDEVENIR MILITAIRE »...



...a virilement déclaré Pieter De Crem, ministre de la Défense, répondant à une impressionnante batterie de questions posées par Francis Van de Woestyne, Martin Buxant et Christian Laporte (La Libre, 13.04). Et d'ajouter, pour rassurer les bons citoyens, «*l'Armée Belge, que je sache, est le seul produit (sic) qui ne sera pas régionalisé.*

Ainsi finit "l'armée humanitaire", cher enfant de son prédécesseur. Qu'elle repose en paix !

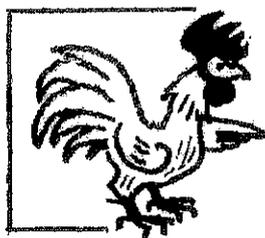
P. De Crem a d'ailleurs remis les pendules à l'heure H : «*Pour moi, l'armée était devenue une sorte de structure d'État qui vivait en fonction de certains choix idéologiques. Je pense qu'il est temps de revenir à nos tâches primaires et à sa fonction de base qui est désormais de participer à des missions à l'étran-*

ger, car la défense du territoire s'impose moins qu'avant : je ne crains pas une agression française, néerlandaise, allemande ou luxembourgeoise. Les militaires ont besoin de retrouver une certaine fierté, de pouvoir s'identifier à quelque chose de clair... une armée formée, bien équipée, pour les missions à l'étranger.»

Eh oui, c'est une grenade lancée dans le bunker de M. Flahaut !

Il ne restera plus à André le Pacifique qu'à méditer les vers de Georges Brassens :

«*Quand l'jour de gloire est arrivé
Comme tous les autres étaient crevés
Moi seul connus le déshonneur
De n'pas être mort au champ
d'honneur...*»



Tourisme en Wallonie

Jean-Sébastien JAMART

Le Palais de Liège

L'Institut du Patrimoine wallon vient de sortir le nouveau catalogue de ses publications. En 36 pages, il regroupe l'ensemble des titres encore disponibles. Ceux-ci sont présentés par collection, de la plus "grand public" à la plus scientifique.

Le catalogue est envoyé gratuitement sur simple demande adressée à Monique Van Opstal (tél. 081 230 703 - m.vanopstal@institutdupatrimoine.be) ou peut être téléchargé sur le site de l'Institut : <http://www.institutdupatrimoine.be>.

Parmi ses dernières publications, il faut mentionner un ouvrage consacré au "Palais de Liège". Il est certain qu'il fera autorité.

Ce palais est emblématique à plus d'un titre. Dès le IX^e siècle, il fut le lieu du pouvoir épiscopal, puis du pouvoir temporel de la principauté de Liège dès 980. La période française ne mit pas fin à cette vocation gouvernementale, puisque le palais devint le siège de nombreuses juridictions ainsi que des institutions départementales, aujourd'hui provinciales, toujours installées dans l'aile occidentale.

L'ouvrage propose d'en révéler les splendeurs "cachées": cabinet du procureur général près la cour d'appel, appartements du gouverneur, salle de la cour d'assises. L'auteur, Julie Godinas, replace d'abord l'édifice dans son contexte historique, puis nous fait découvrir, nombreuses illustrations à l'appui, toutes les richesses patrimoniales que recèlent ses façades, ses cours et ses nombreuses pièces. Le palais reçut, en janvier 2007, le label "Patrimoine européen" décerné à l'unanimité par les ministres de la Culture de l'Union européenne.

Cet ouvrage de plus de 200 pages est en vente au prix de 35 euros.

Le musée du Patrimoine mosan

L'Institut du Patrimoine wallon vient d'achever la restauration de la magnifique **Maison espagnole** de Bouvignes, sur la place du Baillage, près de Dinant. Cette splendeur de 1570 a été transformée en **Musée du patrimoine médiéval mosan** qui a ouvert ses portes le 1^{er} mai 2008. Ce musée, ouvert tous les jours (sauf le lundi) du 1^{er} avril au 2 novembre, de 10h à 18h, abrite diverses collections d'objets authentiques, des maquettes, des reconstitutions, des bornes interactives. Les principaux thèmes abordés dans ce nouveau musée wallon sont la Meuse, la ville et le château au Moyen Âge, un parcours au sein de la société médiévale, le rôle de l'Église au Moyen Âge, l'art au quotidien de la région (céramique, dinanderie, cuirs).

Le musée sert aussi de point de départ pour découvrir 25 monuments classés : de Bouvignes, de la forteresse de Crèvecoeur, des châteaux de Poilvache, de Montaigne ainsi que des sites français de Givet, Sedan et Charleville-Mézières. Il abrite une exposition temporaire sur les colombages en vallée mosane. Le musée dispose d'un site Internet : <http://www.mpmm.be>

L'exposition Napoléon

Jusqu'au 24 août se tient au **Musée Félicien Rops**, 12, rue Fumal à Namur, une exposition sur **Napoléon, génie et despote**. Elle suit l'ascension de Napoléon vers le pouvoir et illustre ses campagnes militaires et politiques. Les caricatures les plus féroces sont bien évidemment celles des Anglais James Gillray, Thomas Rowlandson et Georges Cruikshank. En parallèle, les portraits officiels et les objets célébrant le culte de la personnalité provoquent étonne-

ment et fascination. Cette contradiction des points de vue contribue à donner de l'épopée napoléonienne une image à la fois vivante et émouvante.

Le musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h. L'exposition sera accessible au public tous les jours en juillet et août. Un dossier pédagogique est disponible sur le site internet : <http://www.ciger.be/rops>. Pour ceux qui, comme moi, préfèrent le papier à l'écran d'ordinateur, le catalogue est disponible au musée au prix de 24 euros.

La fresque des Wallons

Depuis 2004, dans les Jardins du Maître à Namur, un mur de l'hôtel de ville porte haut les couleurs wallonnes. Lorsque vous viendrez y fêter la Wallonie, n'oubliez pas d'admirer la fresque en trompe-l'œil dédiée aux Wallons qui ont façonné ou inspiré leur région : François Bovesse bien sûr, mais aussi Adolphe Sax, Henri Michaux, Félicien Rops, Ernest Solvay, Georges Simenon, Dominique Pire, Amélie Nothomb, les frères Dardenne, Justine Henin, Benoît Poelvoorde, Maurane, et le ... Marsupilami. Étonnamment, et peu importent les anachronismes, on y voit aussi Charlemagne et les quatre fils Aymon !

Les plus attentifs pourront reconnaître aussi diverses bières wallonnes et, sur une bibliothèque, la fameuse *Lettre au Roi* de Jules Destrée (1912).

330 m² d'hommages à la Wallonie conçus et réalisés par la société française **La Cité de la création** (<http://www.cite-creation.fr>).

D'autres informations sont reprises dans une brochure rédigée par **Jacques Toussaint**, directeur du service des musées en province de Namur et disponible sur le site Internet de la ville : <http://www.ville.namur.be> ■

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Diversité culturelle

Pierre BERTRAND sénateur honoraire

Voici trente ans, en 1978, l'UNESCO adopte une Déclaration affirmant que *«tous les individus et tous les groupes ont le droit d'être différents, de se concevoir et d'être perçus comme tels»*. À son tour, en 1992, l'Assemblée générale des Nations-Unies reconnaît les droits culturels des minorités, qui doivent pouvoir développer leur culture, leur langue, leurs traditions. Sur une initiative française (1993), les douze pays alors membres de l'Union européenne se rallient au principe affirmant que les créations de l'esprit ne sont pas des marchandises. Les 47 États membres de la Francophonie — aujourd'hui 68 — adhèrent aussitôt à cette Déclaration, renouvelant leur soutien lors de chaque Sommet.

C'est le 2 novembre 1999 que se tient une Conférence générale de l'UNESCO (30^e session) sur *«la Culture et la créativité face à la mondialisation»*, consécration de la reconnaissance de la diversité culturelle. Citons le propos inaugural du ministre canadien de la Culture : *«La diversité culturelle est aussi nécessaire que la diversité biologique»*. Rien de surprenant lorsqu'on relève que la Charte constitutionnelle canadienne des droits et libertés reconnaît explicitement les privilèges et les prérogatives de ses peuples autochtones (anglophones, francophones, amérindiens, inuits).

Les délégués à la 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO (14 octobre 2003) donnent à l'unanimité mandat à son Directeur général de préparer préalablement à la prochaine session (octobre 2005) un avant-projet de Convention sur la diversité culturelle. Aussitôt, quinze ex-

perts sont réunis pour élaborer le canevas d'une telle Charte, après consultation des spécialistes du monde culturel et des principales organisations internationales (Commerce, Propriété intellectuelle, Développement). En mars 2005, un rapport préliminaire est communiqué aux États membres.

Les États-Unis, qui se posent en parrains de liberté et de démocratie universelles, ont aussitôt manifesté leur hostilité au projet, en déposant une trentaine d'amendements.

**«La civilisation mondiale ne saurait être autre chose que la coalition, à l'échelle mondiale, des cultures préservant chacune leur originalité»
(André Malraux)**

Nonobstant cette manœuvre de retardement, la Convention sur *«la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles»* est adoptée en session plénière le 20 octobre 2005 à l'écrasante majorité de 148 voix pour, 2 contre et 4 abstentions. L'obstruction américaine est motivée par la défense inconditionnelle des intérêts du cinéma anglophone (environ 500 films par an) détenant 85% du marché mondial, mais encore de leur industrie musicale dominant les programmes de radio et de leurs séries télévisées majoritaires sur nos écrans.

Les aides financières européennes, africaines, latino-américaines et asiatiques à leurs propres créations nationales, au nom de la diversité culturelle, constituent en

effet autant de concurrence et de menaces pesant sur l'hégémonie des productions cinématographiques, télévisuelles et radiophoniques made in USA.

Pour entrer en vigueur, la Convention devait être ratifiée par 30 États au moins, dans les deux ans suivant son adoption. À la date du 31 octobre 2006, soixante-cinq pays l'avaient adoptée — dont près de la moitié appartenant à l'Organisation internationale de la Francophonie. L'Union européenne, agissant comme organisation d'intégration économique régionale, a également adhéré. Le Directeur général de l'UNESCO a souligné ce succès : *«Aucune Convention de l'UNESCO dans le domaine de la Culture n'a été adoptée par autant d'États, en si peu de temps !»*. Les pays signataires pourront donc élaborer des politiques autonomes de soutien à leur patrimoine culturel et à la création artistique (subventions, défiscalisation, etc.) qui échapperont au droit commun du commerce international. Ceci entraîne le respect accru des droits de l'Homme et de toutes les Cultures, de la libre circulation des idées et des œuvres, de la complémentarité du développement économique et culturel, de l'éducation et de la sensibilisation des citoyens.

André Malraux l'avait affirmé depuis longtemps : *«La civilisation mondiale ne saurait être autre chose que la coalition, à l'échelle mondiale, des cultures préservant chacune leur originalité»*. ■

Source : *La Francophonie dans le monde. 2006-2007*. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

J.O.

L'anglais et le chinois seules langues de l'olympisme? Le français cessera-t-il d'exister aux yeux du monde?

Louis Nisse. Liège

**On n'est jamais trahi que par
les siens**

(vieux proverbe français)

À l'ouverture des J.O. d'Athènes, les délégations des pays africains francophones quittèrent la séance pour protester contre l'absence de discours en français, langue officielle de l'olympisme pourtant. La délégation française ne broncha pas ! Que je sache, le gouvernement français ne fut jamais pressé de se justifier sur cette recufade. Mais fallait-il compter sur une presse largement acquise au tout-anglais et confisquant tout débat sur l'usage international du français ?

Pour les J.O. de Pékin, qu'a décidé François Fillon ? Le français cessera-t-il d'exister aux yeux du monde ? Osera-t-on même lui poser la question ?

Renonçant au rayonnement de notre langue, la France répétera-t-elle aux Africains francophones le message offensant d'Athènes : votre attachement au français est un des stigmates de votre sous-développement ! Mettez-vous donc à l'anglais : les Américains et les évangélistes anglo-saxons sont prêts à intensifier la construction d'écoles et la dotation des centres culturels.

Si la passivité et la complicité des responsables politiques français persistent, bientôt notre langue ne sera plus utilisée que par ses locuteurs natifs, comme le finnois ou catalan. Une simple langue vernaculaire.

Qu'espérer d'un gouvernement chien couchant devant les maîtres du monde (1), d'un président élu par un peuple qui le savait pourtant friand de Disney-

land, l'avait vu faire allégeance à Bush en dénonçant l'arrogance française (2) et l'antiaméricanisme, primaire évidemment ?

Certes, la question de la langue aux J.O. de Pékin, pour hautement symbolique qu'elle soit, n'est qu'un détail. Un grand débat citoyen devrait être lancé sur les moyens à mettre en œuvre pour conserver au français un certain rayonnement international. Mais qui le désire ? ■

(1) M. Bernard Kouchner a interdit l'usage du français par et vers l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie ; Mme Lagarde a reçu le prix de la "carpette anglaise" pour l'utilisation usuelle de l'anglais écrit dans son ministère, etc...

(2) Jamais Mme Ségolène Royal ne l'attaqua sur ce point.

Deux extraits de *Diagnostic* / mai 2008 (adresse de contact : av. du Pont de Luttre, 137 - 1190 Bruxelles — tél. 02/344 04 73).

JUSTICE

Place aux noyaux !

Le ministre C.D.&V. J. VAN DEURZEN doit caser son cabinet pléthorique, pardon, son secrétariat, sa cellule et ses noyaux ! Pour ce faire, il chasse l'administration qui est priée de se reloger dans des locaux peu adaptés et promis à une prochaine démolition ! Voilà donc la nouvelle culture politique du parti du Premier ministre.

En fait, le C.D.&V. s'inscrit dans la continuité du C.V.P., qui avait colonisé complètement l'État belge en plaçant tous ses pions aux postes de commande. Mieux, ce cabinet fait preuve d'intolérance linguistique. Ainsi, aux notes de l'administration rédigées en français, il répond invariablement dans la langue de Vondel. Au téléphone, certains attachés répondent "Watte ?" quand leur interlocuteur a le malheur de les interpeller en français. Voilà une preuve de plus que les Francophones n'ont plus grand-chose à faire dans un État qui les méprise autant!

Perte de la nationalité : du nouveau

Nous avons exposé dans *diagnostic* n° 251 (Les cas de perte de la nationalité belge, oct. 2007, p. 10) que le Belge qui acquiert volontairement une nationalité étrangère ne perdra dorénavant plus sa nationalité, sauf en cas d'acquisition de la nationalité d'un des États parties à la convention du Conseil de l'Europe du 6 mai 1963 sur la réduction des cas de pluralité de nationalités et sur les obligations militaires en cas de pluralité de nationalités, à savoir l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (art. 386, 1° de la loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses (I), abrogeant l'art. 22, § 1^{er}, 1° du code de la nationalité belge et entré en vigueur le 10 juin 2007).

Nous ajoutons que l'exception prévue, qui découlait de la primauté accordée en droit belge au traité sur la loi, devrait bientôt disparaître, dès que la convention de 1963 serait dénoncée.

C'est aujourd'hui chose faite : un arrêté royal du 23 avril 2008, considérant que la dénonciation partielle de la convention par déclaration déposée auprès du

secrétaire général du Conseil de l'Europe et enregistrée par lui le 27 avril 2007 prend effet le 28 avril 2008, permet aux Belges acquérant à partir de cette date la nationalité d'un des États européens contractants, de conserver leur nationalité d'origine.

Il en résulte notamment que le fonctionnaire qui acquiert, par exemple, la nationalité française (1) ne risque plus de perdre d'office et sans préavis la qualité d'agent de l'État, ce qui pouvait être le cas antérieurement s'il exerçait une fonction qui comporte une participation à l'exercice de la puissance publique ou qui a pour objet la sauvegarde d'intérêts généraux de l'État (cf. article précité et *diagnostic* n° 233, déc. 2005, p. 16 : À propos du changement de nationalité).

J.-F. G.

(1) Relevons à cet égard que la législation française contient des dispositions facilitant la naturalisation des personnes ressortissantes d'un territoire ayant été à un moment de son histoire sous administration française ou d'un État dont la langue officielle ou l'une des langues officielles est le français (*Wallonie-France*, n° 35 et 66, mars-avril 2001 et mai-juin 2006).

La République est compatible avec les terroirs

L'article *La République des "petites patries"* de Jean-Michel Gaillard (1), reproduit ci-après, a paru dans *Le Monde de l'éducation* (septembre 1999). Ce texte démontre, s'il en était encore besoin, que l'idée républicaine est parfaitement compatible avec le respect des terroirs, et que la Wallonie ne serait en aucun cas "dévorée" en cas de rattachement.

L'introduction rappelle brièvement la chronologie des faits et met en lumière la falsification opérée par les "nationalistes régionaux" pour des motifs idéologiques. Il y eu en effet, dès la fin des années '60, un renouveau d'intérêt pour les cultures locales, en réaction à certains "excès jacobins" bien réels, commis essentiellement durant les "Trente glorieuses" (planification technocratique, urbanisation brutale et mal pensée, exode rural massif, centralisme excessif), et jusqu'au début des années '80. La majeure partie des revendications d'alors étaient pleinement légitimes : il fallait rendre aux territoires de la France le droit à la parole et à l'action. Tel était l'objet des lois de décentralisation votées de 1982 à 2004.

Cependant des groupuscules politiques, minoritaires dans leurs propres régions, en profitèrent pour critiquer non seulement ces excès, mais bien la République dans son ensemble, depuis les origines. Raisonnablement « rétroactif » que l'on peut historiquement qualifier de révisionniste. On assista à une fusion entre d'une part les idées "anti-impérialistes" héritées de la lutte contre la colonisation, appliquées absurdement à la France (pays "ethnocidaire" opprimant les "peuples périphériques"), et d'autre part les conceptions "ethnistes" de l'extrême droite radicale. On retrouve aujourd'hui ce discours "rouge et brun", plus ou moins édulcoré, dans les mouvements autonomistes et indépendantistes, qui tentent de fonder leur légitimité sur une base "ethno-linguistique".

L'école, réussite majeure du régime, fait logiquement l'objet de leurs attaques. Or l'un des enseignements de l'article,

c'est que la volonté d'intégration à la communauté nationale et la reconnaissance du rôle de l'école, fut une démarche volontaire et non contrainte. Celle-ci fut menée par des cadres (instituteurs, élus...) fortement enracinés et fiers de leurs origines, et très largement acceptée sinon réclamée par les populations, qui voyaient là l'occasion d'élargir leurs perspectives. L'attachement au "local" était vu non comme un enfermement archaïque, mais comme un point d'appui vers le "national", voire vers "l'universel".

L'idée républicaine, à la fois simple, pragmatique et subtile, est toujours d'actualité si on la compare aux crispations identitaires et communautaires qui prolifèrent en Europe. Rappeler quels furent les véritables fondements et motivations de la République, sans idéaliser ni noircir le tableau, avec le souci de l'objectivité historique, est devenu aujourd'hui une nécessité.

Cédric Chopin (Lille)

(1) L'auteur, né en 1946, était un haut fonctionnaire français, notamment directeur général d'Antenne 2 de 1989 à 1991, docteur en histoire et énarque, auteur d'une biographie de Jules Ferry et de plusieurs scénarios. Il est décédé en 2005.

* * *

La République des "petites patries"

Lorsque, dans les années '70, la France se prend de nostalgie pour les cultures régionales oubliées et les traditions disparues, nombreux sont ceux, jeunes ou moins jeunes, qui réveillent, par la langue, la chanson, la littérature, la fête, ce monde d'hier enseveli par la modernisation technicienne et l'urbanisation massive. La recherche de ces racines locales d'une civilisation rurale les conduit à instruire le procès de l'école de la République, celle des années 1880-1930, « déclarée coupable de l'éradication brutale de ce paradis per-

du (1) », comme la colonisation et l'impérialisme accusés d'avoir voulu abraser les cultures locales du tiers-monde en niant leur histoire.

Or l'étude de l'école primaire et de son enseignement sous la Troisième République montre à l'évidence qu'il en fut autrement. Évidemment, les Ferry, Gambetta, Clemenceau ont bien eu le projet, au demeurant réussi, de faire de celle-ci la matrice d'où allaient naître une identité nationale enfin partagée par l'ensemble des Français et un esprit patriotique propre à souder la communauté nationale par-delà ses divisions régionales, idéologiques, politiques, religieuses et sociales. De « l'agrégat inconstitué de peuples désunis » qu'était notre pays en 1789 selon Mirabeau, il fallait faire, en prolongeant jacobinisme révolutionnaire et centralisme impérial, une République « une et indivisible ». Or, si tel était le but, les moyens pour y parvenir ne sont pas passés, comme on le croit, par une lutte sans merci contre les traditions régionales, mais au contraire par l'exaltation de celles-ci et des « petites patries (2) » dont est composée la nation. Cela s'explique par la rencontre de trois éléments.

Le premier tient à l'origine même des instituteurs et institutrices de l'école élémentaire. Le recrutement des normaux dans un cadre départemental, décrié par Guizot en 1833 et confirmé par Ferry en 1879, fait que le corps enseignant, recruté localement, a une forte culture de sa « petite patrie ». Il exerce le plus souvent son métier dans cette circonscription d'origine et peut ainsi transmettre aux élèves, issus du même terroir que lui, sa connaissance du milieu. Comme l'écrit Jean-François Chânet, « la stabilité du plus grand nombre des instituteurs dans le sacro-saint cadre départemental, ajoutée à une origine souvent modeste, explique la force de leur sentiment d'appartenance à la "petite patrie" et, ce qui surprendra davantage, leur bonne connaissance des langues régionales (3) ».

Le deuxième résulte de la méthode choisie par les républicains pour fabriquer la nation, méthode qui fut >>>

d'ailleurs commune à l'ensemble des États d'Europe entre le XVIII^e et le XX^e siècle lors de ce grand mouvement de création des identités nationales et de constitution des nationalités en États. Anne-Marie Thiesse souligne à juste titre que tous ont eu recours, pour y parvenir, à l'exhumation d'une histoire commune (plus ou moins réécrite pour la transformer en geste pluriséculaire d'un peuple en recherche de nation), des monuments qui l'incarnent, des traditions qui la fondent, sans rechigner au paradoxe puisque «*la construction des nations et leur entrée dans la modernité se font à reculons : affirmation d'un hier bienheureux et intangible plutôt que promesses de lendemains qui chantent* (4)». Ainsi, la patrie est la quintessence de ce passé régional et traditionnel dont elle a fait une heureuse synthèse et dont elle se nourrit encore.

Enfin, le troisième élément est de nature pédagogique. Certes, on attend de l'instituteur qu'il conduise ses élèves à cette abstraction qu'est la patrie et que sont les sentiments à son égard. Mais comment y parvenir ? Les jeunes enfants sont souvent peu aptes aux abstractions, d'autant plus qu'ils n'ont jamais quitté leur commune et les hameaux voisins. Dès lors, la seule voie est celle de la leçon de choses, concrète, vivante, enracinée dans la réalité locale. En faisant aimer la "petite patrie", en célébrant, en montrant, en utilisant ses charmes, accessibles à tous, on fera aimer la "grande". Ainsi, à la préface du manuel *Le Tour de la France par deux enfants* publié en 1878, qui déclare: «*Pour frapper son esprit [l'écopier], il faut lui rendre la patrie visible et vivifiante*», une circulaire du ministre aux recteurs de 1911 répond comme en écho : «*Il y aurait le plus sérieux avantage à ce que tous connaissent bien la physionomie particulière de la terre natale, ses ressources, les coutumes et les mœurs de ses habitants, leurs traditions, contes, proverbes, légendes, le rôle qu'elle a joué dans le passé, les citoyens éminents qu'elle a enfantés* (5)». Ce ne fut donc pas un maître intransigeant, mû par un jacobinisme totalitaire, un intégriste de la nation, tirant les oreilles, frappant de sa règle les doigts réunis des récalcitrants, traquant les

particularismes de toute nature, qui régna dans les écoles de la République. Il n'est que de lire les manuels de l'époque, et en particulier *Le Tour de la France*, pour s'en convaincre et de se plonger dans les instructions officielles pour mesurer combien la pédagogie dans son ensemble, y compris celle à vocation patriotique, s'appuie en permanence sur la diversité des terroirs qui font la France et sur les caractéristiques du lieu où habite l'enfant.

Et Jules Ferry, présenté comme l'artisan de cette conception rigide de l'école destructrice des identités locales, se considère d'abord lui-même comme un Vosgien, né à Saint-Dié, député de l'endroit, y ayant ses racines, sa famille, sa maison, et célébrant dans toutes ses lettres et ses discours la «*gouttière natale*», le «*souffle des lacs et des glaciers*» des sommets qu'il arpente en de longues marches, en hiver pour «*savourer le Honneck en manteau d'hiver*» et la «*sauvage harmonie du vent*», en été pour profiter, dans ce climat continental, «*des jours et des nuits tropicales*» avec celles et ceux qui lui sont chers.

N'oublions pas que la Troisième République, celle des professeurs, fut aussi, et c'étaient les mêmes hommes, celle des "arrondissementiers" attachés à leur circonscription, dont ils sont le plus souvent originaires et qui n'ont jamais conçu la centralisation administrative comme antinomique des diversités régionales et des attachements locaux. Ceux-ci sont d'ailleurs si vifs que les enseignants, en accord ou à l'initiative des autorités ministérielles ou rectorales, se passionnent alors pour les recherches d'histoire locale, comme le font à la même époque les universitaires, friands de thèses de géographie ou d'histoire consacrées à des terroirs. Lorsqu'en 1911 se crée la Société des études locales dans l'enseignement public, destinée à encourager ce mouvement et à lui donner un cours officiel, on trouve dans son comité d'honneur Vidal de La Blache et Lavis, dans ses commissions les éminences universitaires de la Sorbonne et du Collège de France, tandis que sur le terrain les instituteurs érudits, qui sont légion, trouvent ainsi des moyens de recherche nouveaux et une reconnaissance de leurs travaux.

Ils en font d'ailleurs profiter leurs élèves

en classe, et l'on voit aussi apparaître des ouvrages apparemment incompatibles avec l'image d'une école jacobine et centralisée. En effet, à côté des manuels nationaux, qui font une large place aux «*petites patries*», naissent des manuels locaux, écrits par des enseignants, en particulier en histoire et géographie, et eux aussi utilisés dans les classes, avec l'aval des autorités administratives et pédagogiques.

Il y a donc bien, selon l'heureuse expression d'Anne-Marie Thiesse, des «*gigognes patriotiques*», une identité plurielle, celle du terroir, qui, par emboîtements successifs, conduit à la région, à la nation et même à l'abstraction suprême, l'universel auquel prétend la France depuis sa Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Cette République une et indivisible «*est composée de parties qui ont leur unité*» (Ernest Lavis), et l'on ne voit pas de contradiction à être français et breton, ou picard, ou provençal... Il y a même complémentarité.

Dès lors, les cultures régionales sont considérées comme des richesses à préserver et non des particularismes à éradiquer. À tel point d'ailleurs que si le français est bien évidemment la seule langue qu'enseigne et impose l'école de la République, l'amour du sol natal, du patrimoine ancestral inclut une attention spécifique aux «*parlers locaux*» et aux «*accents du terroir*». Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, alors que des générations d'élèves ont suivi les leçons des maîtres, le peuple des campagnes continue à parler «*sa*» langue et à s'exprimer en français avec son accent, preuve s'il en était besoin, écrit Jean-François Chanut, des «*limites d'une pédagogie supposée coercitive*» (6). ■

Jean-Michel Gaillard

(1) Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France*, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1997.

(2) Jean-François Chanut, *L'École républicaine et les petites patries*, Aubier, Paris, 1996.

(3) Jean-François Chanut, *L'Abécédaire de l'école de la France*, article "Cultures régionales", Flammarion-ANCR, Paris, 1999.

(4) Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales*, Seuil, Paris, 1999.

(5) In Anne-Marie Thiesse, *op cit*.

(6) In *L'Abécédaire de l'école de la France*.

La Révolution et les "patois"

Dans *Le Soir* (16.05), M. Jean-Pierre Gailliez, fondateur du Centre d'animation en langues en 1988, affirme que « Langue et religion sont deux composantes "explosives" de la nature humaine ». Il a cru en trouver un exemple dans l'histoire de France : « À partir de 1793, en effet, les révolutionnaires (emmenés par le conventionnel Henri Grégoire) s'attribuèrent le droit de tuer leurs concitoyens au nom du progrès de l'humanité. Tout ce qui n'est pas français doit s'appeler patois ou idiomes féodaux. Ainsi donc, dans un véritable programme de terreur linguistique, les langues régionales sont bannies, persécutées, les récalcitrants sont conduits en prison ou à la guillotine ».

Étonnante interprétation des événements de ces temps troublés ! Elle a suscité, de notre part, une réaction adressée au journal le 24 mai. Cette réponse n'ayant pas eu l'honneur de la publication, en voici le texte :

« Ce jugement est une pure affabulation, car, s'il avait fallu réprimer l'usage des langues régionales, la justice révolutionnaire aurait dû emprisonner les deux tiers des Français ou les passer au "rasoir national" !

Ce qu'il y a eu en revanche, c'est la volonté du législateur de répandre la langue française, simple continuation de la politique des rois de France depuis François 1er, afin d'unifier un

pays encore trop fragmenté en de nombreux terroirs où se parlaient, non seulement les dialectes romans (du picard à l'occitan), mais encore l'alsacien, le flamand, le breton et le basque. Les révolutionnaires ont voulu très tôt combattre l'usage des "patois", mais uniquement par l'instruction. À preuve, le volumineux rapport de Talleyrand sur l'instruction publique (septembre 1791) ou encore celui de l'abbé Henri Grégoire intitulé Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française (16 juin 1794). Rapport "qui, remarquons-le cependant, ne débouche sur aucune mesure coercitive", concluent les historiens M. de Certeau, D. Julia et J. Revel, auteurs de l'ouvrage Une politique de la langue (Gallimard, Folio 1975, rééd. 2002).

Dans les faits, il faudra attendre François Guizot imposant en 1833 l'ouverture d'écoles primaires dans chaque commune (fréquentation non obligatoire) et surtout Jules Ferry, dès 1879, pour que l'école, devenue obligatoire, réduise peu à peu la pratique des dialectes et rassemble tous les citoyens français autour d'une langue commune.» (J. Liénard)

Mais cette tâche, qui s'étendra sur plusieurs décennies, sera l'œuvre patiente des "hussards noirs" de Jules Ferry (voir *La République des "petites patries"*, ci-avant).

L'instruction publique pendant la Révolution française

Pour asseoir en profondeur les réformes révolutionnaires, il fallait réorganiser l'enseignement alors aux mains de l'Église. Ce fut l'une des préoccupations premières de plusieurs Constituants.

Mirabeau y réfléchit dès 1790, puis Talleyrand lit, devant l'Assemblée en septembre 1791, un projet défendant le principe de l'instruction pour tous, garçons et filles. Condorcet reprend la question l'année suivante en l'élargissant au secondaire. L'impression laissée par son discours est très forte, mais rien de concret ne sortira de cette belle étude.

En juin 1793, Joseph Lakanal, suivi par Danton, défend devant la Convention la création d'une école primaire par mille habitants ; puis son collègue, le

mathématicien Charles Romme, préconise une école par village, gratuite et laïque.

En réalité, l'enseignement primaire ne sera jamais organisé sérieusement ni sous la République, ni d'ailleurs sous l'Empire, faute notamment de crédits et de personnels qualifiés. Ces lacunes expliquent pourquoi l'enseignement libre fleurit alors un peu partout. L'alphabétisation, entamée sous les Bourbons par les écoles de paroisse, ne progressera guère jusqu'à la loi Guizot (1833).

Quant à l'enseignement secondaire, il faudra attendre le décret du 25 février 1795 pour voir se mettre en place un réseau d'écoles centrales payantes (une par département). Le programme en est déjà très moderne : les élèves

(de 12 à 18 ans) y apprennent la grammaire, les langues anciennes (parfois les langues modernes), le dessin, l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique et la chimie. Sous le Consulat, les écoles centrales seront peu à peu remplacées par des lycées, tenant autant de la caserne que de l'école.

Pour en revenir à la Révolution, c'est surtout au niveau supérieur que son œuvre se révélera féconde par la création de grandes écoles. Citons l'École polytechnique, l'École des langues orientales, l'École normale supérieure, le Conservatoire des arts et métiers et le Conservatoire de musique, sans oublier l'enseignement de la médecine donné dans trois écoles de santé (Paris, Montpellier, Strasbourg). ■

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Encore quelques doublets !

Rappelons, comme nous le faisons ici pour la troisième fois, qu'il s'agit de «deux mots français tirés d'un même mot, généralement latin. L'un, le plus ancien, est une formation populaire (qui nous est parvenue sous une forme assez éloignée du mot latin primitif),

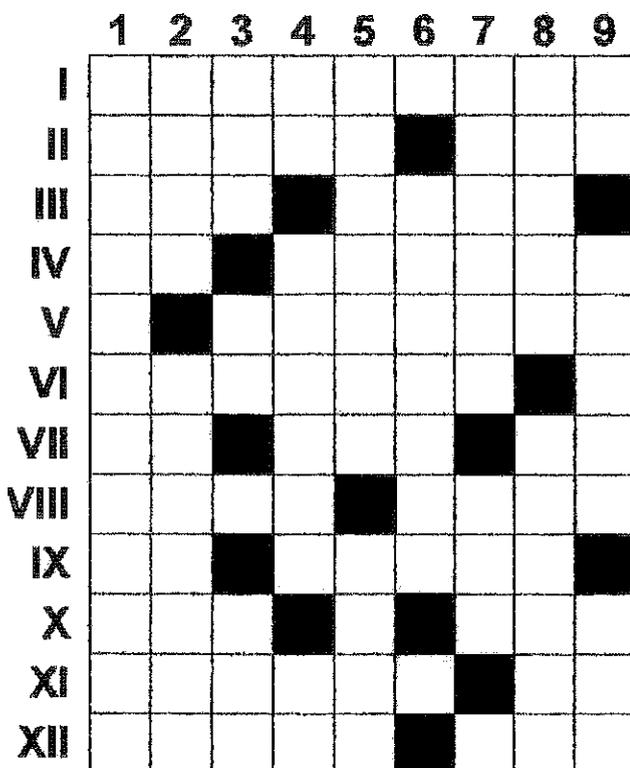
tandis que le second (venu plus tard) est une formation savante créée par les clercs, donc très proche du mot latin primitif, pour rendre une idée nouvelle.» Exemple: usine / officine (latin : officina). Précision nouvelle : ces deux mots parallèles ont, avec une forme différente, une signification autre. C'est précisément parce que le doublet ne fait pas

double emploi avec son aîné qu'il a été créé.

Ces précisions étant données, quel est le doublet savant (mais quand même très courant !) de chacun des cinq mots suivants : **étroit - métier - nager - ortel - piètre ?**

Vous allez être surpris!

Réponses page 27



Mots croisés / N°79

L'été - des légumes

HORIZONTALEMENT

- I. Légume genre patate. II. Légume — Légume.
 III. Ornement à base d'œuf — Légume. IV. Réfléchi — Râler.
 V. Type de membrane. VI. Sujette à économies.
 VII. St. — Saveur — Appuyait un oui. VIII. Soutien... Dévorées.
 IX. Mère de Terre — Terre à légumes. X. Vieux bœuf — Fin de soirées. XI. Légumes — S'est montré gai. XII. Un homme à fables — Télé à pub.

VERTICALEMENT

1. Huile (deux mots) . 2. Légume — Coteras.
 3. Ville palindrome — Aire de vents — Auteur d'un nom de la rose. 4. Nie presque — Légume — Une force de cheval.
 5. Légume — Déduite. 6. Légume. 7. Légume — Usité.
 8. Terrains mouvants — Terre sans légumes.
 9. Article olé olé — Le légume compose celui du végétalien — Terre à pots.

Christian Baré

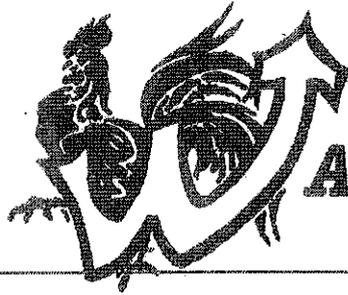
Mieux coopérer avec la France (suite)

Dans le numéro 77 de notre revue, nous évoquons la santé "transfrontière" avec le réseau NHANA, acronyme de Nord-Hainaut-Aisne-Namur-Ardenne.

Plus concrètement, un accord avec la France a été signé le 28 mai 2008 permettant aux services d'urgence français d'intervenir en territoire de la province du Luxembourg. Dès le 1^{er} juillet, les services d'urgence wallon et français pourront intervenir de l'autre côté de la frontière, en fonction des capacités d'intervention les plus rapides.

Pour la vallée de la Semois, cette entraide ne sera pas inutile, puisque les Wallons en difficulté pourront compter sur les hélicoptères médicaux français plutôt que d'attendre ceux venant du CHU de Liège. Rappelons que le centre d'appel d'urgence est le 100 en Wallonie, et le 15 en France. Les malades et les blessés pourront être amenés à l'hôpital du pays où a eu lieu l'accident, même s'ils sont transportés par les services d'urgence "étrangers".

Jean-Sébastien JAMART

**EDITORIAL****VRAIS PROBLÈMES... PONT AUX ÂNES**

Mme Isabelle Durant (Écolo), un des grands "phares" de la politique belge, vient de comparer M. Leterme à l'orchestre du Titanic, triturant une métaphore tellement usée qu'elle ne fait plus sourire personne : « *il continue de jouer alors, que le bateau coule* », a-t-elle pontifié. Le paquebot gouvernemental est certes en permanence au bord du naufrage, mais le Premier ministre n'est pas l'orchestre ; ce serait plutôt l'iceberg qui le heurte sous la ligne de flottaison. Entendons-nous. Sa personnalité sans relief, son silence abyssal sur les problèmes... de fond et son verbe atone le disqualifie comme chef ou arbitre d'une majorité composite. Mais par son passé et par le choix de ses quelques allusions un tant soit peu claires, il symbolise très bien l'éperon de glace du nationalisme flamand enfoncé dans la coque de l'État belge. Peut-être (je n'en sais rien) regrette-t-il la fatale rencontre et aurait-il préféré voir le navire suivre une route tracée sur la carte en bonne intelligence de toute sa coalition. Mais il est évident qu'il ne peut plus reculer. Les grands partis du Nord lui demanderont compte de ce qu'il aura amassé en juillet comme prises de mer et gare à lui si le butin est trop maigre !

Ce qui est pitoyable, c'est le grouillement affairé des partocrates francophones dans les coursives et sur le pont. Ils voudraient continuer le voyage, eux. Vers où ? Leur horizon est tellement brouillé qu'ils ne le savent plus. Ils étudient — c'est cela, l'orchestre et il n'épargne pas les couacs. Les plus intelligents semblent avoir compris que les francophones, minoritaires dans le royaume, ne tiendront plus jamais le gouvernail et que la mer est devenue trop grosse pour qu'ils puissent renflouer le bâtiment de leurs rêves. Mais les autres, le plus grand nombre ? Je vous les donne à voir, certains figés dans leur chimère, l'œil rivé sur le pavillon belge ; d'autres, les plus créatifs, courant de la passerelle à la machine avec, à la main, les plans d'impossibles réparations.

Dans le remue-méninges autour d'une Belgique fédérale qui sombre lentement, le projet de fédération Wallonie-Bruxelles des ministres-présidents Demotte et Picqué, apparaît comme l'un des plus dignes de commentaire. D'abord parce qu'il sanctionne la nécessité d'une solide entente de tous les francophones pour endiguer le flot flamand. Ensuite parce qu'il esquisse un habile compromis entre régionalistes et communautaristes. Et surtout parce qu'il n'exclut pas l'hypothèse de la sécession, en vérité la mieux accordée aux plus fortes probabilités de l'avenir. Mais que de vides et de creux dans ce qu'il a de concret ! Il n'est précis que pour régler le cas de l'exécutif commun aux deux Régions. Ce qui manque, c'est une répartition des compétences entre celles-ci et leur fédération : s'en remettre sur ce point au groupe de réflexion que coprésident Mme Antoinette Spaak et M. Philippe Busquin, dont la sinieuse et lente allure de travail s'écarte un peu trop des urgences du moment,

est un coup de bonneteau qui escamote très mal la haute responsabilité des deux chefs de gouvernement. Ensuite, je ne puis donner tort au jugement du sénateur Francis Delpérée dans *La Revue générale* de mai : « *Il n'est pas de bonne méthode d'inscrire dans un même document de réflexion qui envisage un réaménagement et un dépassement des institutions de la Belgique* ». *Mutatis mutandis*, comme dirait Mme Arena, il relève ici la faute de faire diverger les actes d'approche, comme je l'ai fait dans la livraison de mars-avril de *Wallonie-France*. Mais c'est à quoi se condamne fédéralistes et confédéralistes, emberlificotés dans les contraintes byzantines de leur système de raisonnement. MM. Demotte et Picqué commettent peut-être l'erreur, bien ancrée dans leur milieu, de croire que le peuple n'est pas prêt à écouter la vérité. Beaucoup de signes annoncent pourtant le contraire — jusque dans le courrier des lecteurs de *La Dernière Heure* ! Saluons quand même de bon cœur leur effort de le présenter sous le voile de scénarios alternatifs.

Ce n'est pas pour autant que s'assourdit le discours sur les vrais problèmes des gens dont M. Di Rupo est l'un de ceux qui le serinent jusqu'au psittacisme. Comme nous approchons de l'échéance cruciale, opposons-lui pour la centième fois notre antienne à nous. Les problèmes en question — économiques et sociaux — se posent si différemment dans le Nord et dans le Sud (les Flamands ont pleinement raison là-dessus), qu'ils apportent des réponses différentes, impossibles dans le cadre du fédéralisme actuel. Ils sont donc inextricablement liés aux questions institutionnelles. Mme Onkelinx, qui n'est pas la réincarnation d'André Renard, vient de le reconnaître elle-même et de relever que cette conviction percole dans notre population. Par ailleurs, il y a de quoi rire de pitié quand on examine les "vraies solutions" que nos partis traditionnels proposent aux vrais problèmes : les budgets pipés de M. Reynders, une bonification marginale des petites et moyennes pensions, des remises d'impôt microscopiques, vite mangées par la fiscalité locale, des "chèques-mazout", des retouches imperceptibles à une Sécurité sociale qui s'effiloche globalement, etc., etc. Rien, sauf le bla-bla, pour les services publics, alors que la SNCB et la Poste, désarticulées et pressurées par les belles réformes eurocratiques, se dirigent tout droit vers une privatisation par appartement, ruineuse pour la Wallonie. Rien encore pour la politique de l'énergie dont l'urgence grandit à vue d'œil et qui est livrée chez nous à des féodalités où s'allient groupes financiers et prébendiers politiques, bien décidés à modifier le moins possible leurs profitables habitudes d'inertie. Des administrations pourries par la politisation où le mérite cède le pas à la servilité. Un système éducatif, déjà dévasté par Mme Onkelinx et qui se remet à peine des mauvais coups reçus de Mme Arena (merci, de ce côté au docteur Christian Dupont !) et puis il y a cette volonté tenace et folle de nos sociaux-démocrates, chrétiens-démocrates et verts, à l'unisson, mais à leur insu, de la haute >>>

finance, de régulariser massivement les immigrés clandestins avec pour conséquences imparables la hausse de la pauvreté, du chômage (1) et de la délinquance — de vrais problèmes que tout cela, soit dit sans ironie. Sont-ils aveugles au durcissement des pays voisins envers ce phénomène ? Sourds à ce que vient de dire le ministre socialiste espagnol de l'Intérieur, Alfredo Perez : « Si nous sommes laxistes envers l'immigration illégale, nous favoriserons les mafias et cette avalanche, personne ne l'arrêtera ? »

La sécurité, justement, reparlons-en : les peines de moins de trois ans d'emprisonnement (et il faut être un sacré forban pour en écoper !) ne sont plus exécutées ; un bataillon de multirécidivistes retourne tranquillement à la besogne et les sanctions alternatives n'existent guère que dans l'esprit des enfants de chœur.

Allons, Mesdames et Messieurs les particrates, ne nous parlez plus tant des vrais problèmes et attaquez-les comme il convient : en jetant à la corbeille quelques pages de vos vieux catéchismes et en levant l'étendard de la révolte contre l'Europe néolibérale. Un patriotisme authentique —

pas votre attachement alimentaire au Système belge — vous y aiderait. Vaine incantation ? Bannissons le désespoir sans cause. De plus en plus désabusés, de plus en plus aigris, les citoyens tiennent en réserve des sommations dont l'érosion du PS, le plus éloigné de ses idéaux (2), indique peut être le premier effet. Le trot du cheval de l'histoire, dont parlait Bismarck, se fait chaque jour plus audible. Les plus rétifs au changement devraient s'y résoudre, sous peine d'être piétinés. Et pour l'heure, le vrai changement serait de comprendre que le vrai grand problème, celui qui englobe tous les autres, c'est la libération de la Wallonie et de Bruxelles.

Jacques Rogissart

(1) Les statistiques manquent (et pour cause), mais on vient d'estimer que les immigrés non européens représentent à Bruxelles de 50 à 70% des demandeurs d'emploi, une proportion qu'ils sont loin de représenter dans la population.

(2) Il est vrai qu'il n'en est pas encore à se réclamer du libéralisme, comme quelques figures du pouce du PS français ! Mais dans la pratique...

LA SITUATION POLITIQUE AU JOUR LE JOUR

■ **16 avril** — M. Di Rupo est-il en déclin politique ? Il y a des murmures dans les rangs du PS. Le vice-président Philippe Moureaux, interviewé par *Le Soir*, lui reproche, en le couvrant de fleurs, d'avoir choisi trop de non-parlementaires pour aller au gouvernement et d'y maintenir le secrétaire d'État à la Pauvreté (*sic*), Frédéric Laloux, soupçonné d'avoir méféré de sa carte de crédit scabineuse, délivrée par la municipalité de Namur, dans sa consommation d'essence. Il souhaite un renoncement énergique aux pratiques anciennes, même si cela coûte cher à court terme. Il est vrai qu'il salue Mmes Onkelinx et Arena comme "des gens de toute première qualité", ce qui n'est pas d'un jugement très éclairé ! On apprend aussi que le député-maire socialiste de Thuin, Paul Furlan, critique la loi de 2006 sur la détention d'armes, une des perles de l'incompétence de Mme Onkelinx.

■ **17 avril** — MM. Demotte et Picqué font paraître dans *Le Soir* un "plaidoyer birégional pour une fédération Wallonie-Bruxelles". Ils veulent garder la primauté au fait régional (avec une regrettable allusion au fait que les deux Régions ne sont pas "exclusivement francophones"). Une "Communauté française revisitée" serait leur trait d'union. Mais il ne précise pas la répartition des compétences qu'ils envisagent. Ce qui est clair dans leur projet, c'est une simplification institutionnelle dans la composition du gouvernement et du Parlement de la fédération. Les réactions sont plutôt positives du côté du MR et d'Écolo, beaucoup moins du côté du CDH, vexé de n'avoir pas été consulté par ses partenaires socialistes. Les Flamands, eux, sont franchement hostiles, flairant à juste titre que l'objectif est de soustraire la capitale à leur volonté de conquête.

On connaît bien maintenant la tactique nordiste : faire croire que le français est une langue minoritaire (et, pourquoi pas, au même titre que le néerlandais) à Bruxelles et prôner pour la ville un multiculturalisme qui se traduit surtout par l'anglicisation de son visage, mais qui a l'avantage, aux yeux des Thiois, de neutraliser une majorité francophone écrasante (90%, sinon plus actuellement.) Cette énormité n'est pas seulement prêchée par les nationalistes du plat pays, elle l'est

aussi par des belgo-flamingants opérant, par exemple, dans le groupe du *Manifesto (sic)* avec le professeur faussement francophone Van Parijs. En voici une autre matérialisation : le groupe dit de réflexion "*La Belgique autrement*", mené par le très belge Rudy Aernoudt, qui n'oublie pas pour autant sa nature flamande : il avoue, en effet, être proche de Jean-Marie De Decker, un confédéraliste pourtant. Mais on sait les Flamands moins portés que lui sur les distinctions de la science politique. Comme de juste, il a trouvé des complices (ou des dupes ?) francophones, dont le président de l'Union wallonne des entreprises Éric Domb, aussi aveugle que certains dirigeants syndicaux sur la subversion flamande. À tout prendre, nous préférons la franchise menaçante du ministre-président Kris Peeters !

■ **19 avril** — *Spirit* se rebaptise *Vlaamse Progressieven*.

■ **20 avril** — Journée nationale du Chant flamand à Anvers : c'est l'une des grandes manifestations traditionnelles du Mouvement flamand. Le président de l'*Algemeen Nederlands Zangverbond*, Erik Stoffelen, avertit M. Leterme qu'il a intérêt à décrocher une bonne réforme de l'État pour juillet. Sinon...

Soumis à une intense pression, M. Laloux démissionne de son secrétariat d'État. M. Di Rupo continue à le défendre et le décrit comme un représentant des "petites gens", victime d'une indigne "chasse à l'homme". Il n'empêche que la chute de son protégé est un cinglant camouflet pour lui, au sein de son propre parti. Mais il fait front et annonce qu'il sera candidat à sa succession en 2011. On remarque quand même qu'il donne le demi-portefeuille de M. Laloux à l'un des attaquants de celui-ci, le député Jean-Marie Delizée. Il décoche au passage un trait à M. Moureaux : « son attitude est incompréhensible ».

Le Standard est champion du football belge. Nous n'avons pas l'habitude de mêler le sport à la politique. Mais comment ne pas remarquer que la victoire du club liégeois donne un frémissement de bonheur à la Wallonie que commencent à requinquer de bonnes nouvelles économiques ?

■ LES JOURS SUIVANTS.

La procédure en conflit d'intérêt sur l'arrondissement BHV est au bout de ses effets et le dossier revient sur la table du gouvernement, plus brûlant que jamais. Le Sénat constate que le désaccord reste entier entre Flamands et francophones, mais aussi que les partenaires de la majorité se sont engagés à trouver une solution négociée. Une fois de plus, les partis flamands mangent leur parole et veulent passer en force, même si M. Leterme doit y perdre sa place. Celui-ci obtient, le 23 avril, un sursis d'une semaine avant un vote à la Chambre. Il met à profit ce minuscule délai en essayant de rallier Écolo, Groen ! et le SP.A à ses idées de réforme institutionnelle. Pour parer à d'éventuelles défections dans son camp ? En effet, ses difficultés s'accroissent. Le Conseil d'État émet un avis globalement négatif sur le premier paquet de la réforme de l'État, celui précisément qui a permis la constitution du gouvernement.

■ **1er mai** — Néanmoins, M. Di Rupo prononce, à Charleroi, un discours presque surréaliste d'irréalité où il n'y a pas un atome de souci communautaire. Il parle, non sans raison il est vrai, de la détérioration du pouvoir d'achat. Comment y remédierait-il, lui qui avale sans broncher toutes les politiques néo-libérales de l'Union européenne et qui veut ouvrir les portes à une masse d'immigrés qui pèseront sur les budgets sociaux ?

Le communautaire surgit pourtant de partout. Le secrétaire d'État à la Mobilité, Étienne Schouppe (CD&V) présente un plan de survol aérien de Bruxelles qui est, du point de vue des habitants de la ville, une véritable horreur.

Mais c'est toujours BHV qui focalise la lutte des Communautés. Sourds à tout conseil de tactique ou de modération, les partis flamands veulent passer en force. M. Leterme n'a plus le contrôle des siens. Les choses deviennent à ce point comiques que lui et quelques autres dirigeants flamands pressent les francophones de déclencher la procédure en conflit d'intérêt pour respirer un peu plus longtemps l'air du pouvoir !

■ **6 mai** — Le ministre-président Kris Peeters menace de priver le pouvoir fédéral d'argent flamand si BHV n'est pas scindé.

■ **7 mai** — Un documentaire de la RTBF met les rattachistes à l'honneur en montrant que, malgré le faible résultat électoral du RWF, leurs idées reçoivent un grand accueil en Wallonie dans la perspective où l'État belge disparaîtrait. Il montre aussi que les Français sont prêts à nous accueillir.

■ **8-9 mai** — Ça y est ! La grande bagarre éclate à la Chambre sur BHV. Tous les partis flamands mettent la scission (à la seule abstention près de la présidente de Groen !) à l'ordre du jour contre leurs homologues francophones au terme d'une longue et houleuse séance de nuit. Mais, tout de suite, la riposte prend forme : les francophones déposent des amendements qui nécessiteront l'avis du Conseil d'État.

Le 9, le Parlement francophone de la Région bruxelloise déclenche la procédure en conflit d'intérêt, qui gèle la décision finale pendant un mois.

Pendant toute cette bataille, M. Leterme est apparu hésitant et sans charisme. Qu'on se mette à sa place : ce nationaliste flamand ne peut renier ses promesses électorales sous peine de ruiner, en Flandre, son crédit déjà en baisse. Il a maintenant un souci supplémentaire : les francophones envisagent de ne pas voter le premier paquet de réformes institutionnelles.

■ **12 mai** — Le député nationaliste néerlandais Geert Wilders fait hurler la belgeoisie en invitant la Flandre à rejoindre les Pays-Bas. Le *Vlaams Belang* se déclare preneur.

■ **13 mai** — Une délégation du Conseil de l'Europe, formée

par un municipaliste français et par un Serbe, vient enquêter sur la situation dans la périphérie bruxelloise. La Flandre gronde. Nous ne voyons pas non plus ce que les francophones ont à y gagner, sauf à espérer une résolution non contraignante qui sera forcément du genre nègre-blanc. Qu'ils prennent garde de ne pas être priés, jusque dans les 19 communes de la capitale, à être davantage bilingues ! En attendant, les braves mais obscurs *missi dominici* de l'Europe blâment le surlendemain la non-nomination des bourgmestres de Crainhem, Linkebeek et Wezembeek-Oppeem. C'est toujours cela. Le ministre régional flamand de l'intérieur Marino Keulen, qui les a fraîchement reçus, voit en eux des "arrogants" et des ignares en matière de législation linguistique belge.

■ **15 mai** — Mme Marianne Thyssen devient présidente du CD&V. Belgicains, ne comptez pas sur sa modération : elle très attachée au cartel avec la NVA.

■ **20 mai** — Nouveau coup de vent dans le climat toujours perturbé du gouvernement. Mme Laurette Onkelinx, vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales, exige pour juillet une réforme socio-économique parallèle à la réforme institutionnelle. Pas de panique, elle se contentera de peu. On murmure, dans la majorité, à propos des voyages de M. Leterme qui va du Pérou en Slovaquie alors que son gouvernement est aux prises avec les échéances budgétaires. S'il n'y avait qu'elles !

■ **23 mai** — La voilà, la grande avancée sociale réclamée par le PS ! Le gouvernement en parle... et conclut en gros qu'il doit appliquer son programme ! Pour le concret, on verra plus tard. Le ministre-président flamand Kris Peeters se plaint dans *Le Soir* de la triste image que les francophones donnent de la Flandre à l'étranger. Le brave homme ne comprend même pas que les francophones veulent relier territorialement Bruxelles à la Wallonie. Comme si les Bruxellois n'étaient pas à l'aise dans leur carcan ! Il espère un accord institutionnel avant le 15 juillet, sans dissimuler que "ce sera difficile".

■ **24 mai** — Le rude langage du ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht s'étant fait entendre à nouveau vis-à-vis des dirigeants congolais et provoquer, cette fois, une crise entre les deux pays. Comme les partis francophones blâment ses mauvaises manières, il constate avec justesse que la politique extérieure est devenue, elle aussi, un sujet de dispute communautaire.

■ **26 mai** — Prenant la suite de Mme Onkelinx, M. Di Rupo laisse entendre que le gouvernement sera en danger s'il n'y a pas d'accord sur les mesures sociales à prendre pour le 15 juillet. *Le Soir* lui demande ce qui se passera si "la Flandre fait le pas de l'autonomie" (ndlr : pourquoi toujours reculer devant le mot indépendance ?). Réponse : il y aura une fédération francophone.

■ **29 mai** — Inondations catastrophiques dans la région de Liège. Il faut saluer la prompt réaction, y compris dans la sympathie pour les victimes, du gouvernement wallon, à commencer par le président Demotte.

■ **31 mai** — La secrétaire d'État flamande du gouvernement bruxellois Brigitte Grouwels traite le PS de parti séparatiste dans une déclaration à *La Dernière Heure*... Remis de sa surprise, M. Di Rupo l'invite... à Mons pour lui prouver que les socialistes restent de bons Belges.

■ **2 juin** — Le ministre régional wallon de l'Emploi Benoît Cerexhe (CDH, tendance très belge et bilinguisante) devient "ministre associé" du gouvernement de la Communauté française, en application de la réforme des exécutifs préparée par M. Demotte. Mais il n'a pas d'attributions... Pas encore, dit-on !

Meeting de soutien aux 3 bourgmestres non nommés de la périphérie, organisé par le FDF à Woluwé-Saint-Pierre. Tous les partis francophones y sont représentés. Discours d'inégale valeur, aucun ne disant la vérité séparatiste. La palme de la bêtise revient à un obscur militant d'Écolo qui prêche une solution européenne et multilingue pour le grand Bruxelles.

■ **3 juin** — M. Leterme réunit pour la première fois le groupe formé par tous les partis, y compris ceux de l'opposition, où va se discuter la réforme de l'État, sous la coprésidence de MM. Reynders et Vandeurzen.

■ **7 juin** — Les "vrais-problèmes-des-gens" ? Au nom du CD&V, Mme Thyssen rappelle qu'ils ne seront pas résolus sans une profonde réforme de l'État. Sans celle-ci, la Flandre mettra fin à "la solidarité interpersonnelle et interrégionale". Dit autrement, elle fera sécession, même si la présidente affirme que son parti n'est pas séparatiste — la langue de bois est encore ce qui réunit le mieux le Nord et le Sud ! Bon vent à "nos amis néerlandophones" comme les appelle M. Di Rupo ! Trois jours plus tard, M. Eric Van Rompuy, un des "modérés" des extrémistes du CD&V, constatera sur son blog que l'État belge "est en train de mourir". Les sondages contradictoires, sinon inspirés, voltigent pour confirmer ou infir-

mer cette bonne nouvelle.

■ **10 juin** — Impavide, M. Leterme affirme, au micro de RTL, qu'il est encore possible de trouver des accords institutionnels et socio-économiques pour le 15 juillet, si chacun y met de "la bonne volonté". Il est bien seul...

Car, autour de lui, le communautaire crépète de toute part. Le système flamand pour les survois de Bruxelles a subi un nouvel échec devant la cour d'appel de Bruxelles. L'auditrice du Conseil d'État a requis l'annulation du cadre linguistique de la Région bruxelloise, beaucoup trop favorable aux Flamands. M. Louis Tobback (SP.A) crache sur "la suffisance" des politiciens bruxellois et prédit que la Belgique pourrait éclater à cause d'eux. Le ministre-président Kris Peeters confirmera, le 10, qu'il ne veut pas un statut de Région à part entière pour Bruxelles. Comment nos fédéralistes belgicains démèleront-ils tout cela ?

Et puis, la grogne sociale jette des foules de manifestants dans les rues des grandes villes. Des sous, des sous ! Le gouvernement, docile envers les diktats de l'Union européenne et en panne d'imagination, jure ses grands dieux qu'il n'en a pas. Le PS continue cependant à promettre des biscuits aux damnés de la terre... sans quitter ses places au pouvoir !

PETITS POTINS

DIPLOMATIE BELGICAINE

Le maladroit Louis Michel a un émule en la personne de M. Karel De Gucht qui, chargé de resserrer la coopération avec le Congo, insulte en public ses dirigeants, avec une totale méconnaissance des réalités africaines. D'autre part, il a dû accepter la démission du sieur Pierre Chevalier (VLD, lui aussi) de sa fonction de représentant spécial de la Belgique à l'ONU. Ce bon Brugeois a plié bagage, non pas parce qu'il est inculpé de blanchiment, faux en écritures et recel, mais parce qu'il y aurait eu conflit d'intérêt entre son poste d'administrateur du groupe Forrest et la défense du secteur minier congolais que veut mener le gouvernement. Tout cela fait désordre... Dans la grande tradition belge, le secrétaire d'État Olivier Chastel darde ses toutes petites flèches sur la France, coupable de ne pas vouloir la même Europe que lui, et veut revitaliser le Benelux, cette vieille chose que l'on croyait aux oubliettes et qui a si souvent roulé la Wallonie dans la farine. Il faut dire qu'il est réputé pour sa myopie dans les affaires internationales...

L'ARROSEUR ARROSÉ

M. Di Rupo s'est plaint, le 21 avril devant le conseil communal de Mons, de ce que la Poste n'ait laissé subsister que 3 bureaux dans la ville. Il s'en est pris à l'Union européenne dont la politique ultra-libérale, réduit le service

public comme peau de chagrin. Très bien. Mais il est un chaud partisan de cette Europe-là. Tout récemment encore, il a voté sans réserve pour la ratification des traités de Maastricht et de Lisbonne et il a même été défendre le premier en France pendant la campagne référendaire de 2005. Ensuite, quand le PS participait en grand au pouvoir fédéral, il a inspiré la "modernisation" des entreprises publiques, y compris de la Poste. Il est comme ses amis de l'Hexagone qui protestent épisodiquement contre la rigidité de la Banque centrale européenne après lui avoir donné l'indépendance en bons maastrichtiens qu'ils furent et restent... Les sociaux-démocrates ont beau clamer leur amour des "petites gens", ils les livrent sans état d'âme à l'appétit du moloch eurocratique.



À MONS où la municipalité reste sous la haute coupe de M. Di Rupo, elle gère si bien les affaires culturelles que la splendide collection d'horloges du baron Duesberg, admirée internationa-

lement, a dû être scindée pour éviter, entre autres menaces, un dégât des eaux. Heureusement, le musée Curtius de Liège a récupéré une belle partie et la ville a su honorer le créateur comme il convenait. On se demande aussi où reste (à pourrir ?) le contenu du musée du chanoine Puissant, fermé au public depuis plusieurs décennies... Pas des "vrais problèmes", tout ça ?

Y A PAS DE SOUS ?

Mais si, on vient d'en trouver pour subventionner le bouddhisme. Amis du MR, vous parliez d'économies ? Amis du PS, vous parliez de laïcité (en d'autres temps, il est vrai) ?

LE MUSÉE

DE LA PHOTOGRAPHIE,

à Mont-sur-Marchienne, a été inauguré le 31 mai. C'est le plus grand d'Europe et c'est un magnifique témoignage de la créativité culturelle wallonne.

VOUS AVEZ DIT SÛRETÉ ?

Une cellule islamiste préparait des attentats. Qui nous en a informés ? Les services secrets marocains. Les Cellules communistes combattantes se réorganisaient (qui a remis leurs membres en liberté ?). Qui nous en a informés ? Les services secrets italiens. À quoi sert notre Sûreté de l'État, démunie de personnels et de moyens ? Voyons, nous sommes dans l'État belge !



Emmanuel Le Roy Ladurie est historien, professeur émérite au Collège de France, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

**Dernier ouvrage paru : *Abrégé d'histoire du climat* (Fayard, 2007)
(Photo : I. Hoffmann)**

Le Belge est triste, me disait jadis une très jeune enfant, parce qu'il habite un petit pays. C'est bien possible, mais il y a quand même de très grands Belges : Eddy Merckx, Charles Quint, Simenon, Hergé... Et pourtant le Belge le plus important qui fut jamais, c'est l'abbé Georges Lemaître : il démontra par le calcul la réalité du Big Bang avant même que Hubble ait prouvé sa vérité factuelle.

Né à Charleroi en 1894, combattant de 14-18, aspirant ingénieur puis prêtre catholique, Lemaître s'est toujours refusé à confondre la voie de la science et celle de la spiritualité qu'il affectionne l'une et l'autre. Tout au plus pense-t-il, point de vue raisonnable, que Dieu est ravi de voir ses créatures faire de belles découvertes scientifiques. Excellent mathématicien, Lemaître démontre, sans confirmation expérimentale, véritable tour de force, que des trois états possibles de notre cosmos — univers se ratatinant, se dilatant ou

Un petit curé de Wallonie

Emmanuel Le Roy Ladurie

(Article paru dans *Le Monde des Religions*, mai-juin 2008)

stationnaire —, c'est le deuxième qui, scientifiquement, est le plus vraisemblable. À cette découverte, certes géniale, Lemaître ajoute l'hypothèse d'un atome primitif, matriciel du Grand Tout dans lequel nous vivons aujourd'hui encore — cet "atome" que les cosmologistes appelleront, en termes plus exacts, une singularité absolument minuscule. Peu avant 1927, Lemaître publie le résultat de ses réflexions dans une obscure revue bruxelloise et francophone. Il présente ensuite ses idées, lors d'une rencontre, à Einstein, qui l'envoie promener sans ménagement.

L'astronome anglais Eddington, contacté par voie postale, ne prête aucune attention aux théories farfelues du curé belge.

La revanche, pour l'humble Wallon, se matérialise au début des années 1927-1929 : l'Américain Hubble, fort de son propre génie et des prouesses d'un télescope californien, vient en effet de démontrer que les galaxies s'éloignent les unes des autres à des vitesses proportionnelles aux distances qui les séparent... conformément aux thèses explicites de Lemaître, lequel clame à tout vent désormais que cela lui donne raison. Et du coup, Eddington fait amende honorable dans la revue *Nature* de juin 1930. Il traduit en anglais, avec force louanges, l'article du jeune scientifique en soutane, jusqu'alors presque passé inaperçu. En 1933, nouveau triomphe : Einstein, à son tour, fait acte de repentance, comme on dit aujourd'hui. Il déclare à Lemaître, qui n'a pas encore 40 ans, que

la théorie de l'univers expansif est « la plus belle et la plus satisfaisante parmi toutes celles existantes jusqu'à cette même année ».

Deux décennies plus tard, l'enfant de Charleroi doit encore enregistrer un autre triomphe. Cette fois, c'est aux dépens de son propre supérieur hiérarchique, le pape Pie XII. Il ne s'agit plus d'un épisode de type galiléen, le pontife Urbain VIII ayant humilié, comme l'on sait, l'immense savant qu'était Galilée, en 1633. C'est même le contraire. Pie, chef de l'Église universelle, capitule en rase campagne devant un modeste confrère à l'égard duquel, qui plus est, Sa Sainteté va se montrer par là suite aussi aimable que généreuse. Pie XII veut, dans une première phase de sa pensée, enrôler le Big Bang dans le camp du créationnisme divin, à la manière des premiers chapitres de la Genèse. Or, Lemaître prie fermement le pape de ne pas mélanger une fois de plus spiritualité et scientificité. Pie XII renonce du coup à sa tentative trop audacieuse. Nouvelle victoire " lemaïtrienne ".

À l'heure où, en Wallonie, face à l'impérialisme flamand, on parle de " rattachisme ", voire de réunion des frères séparés de Liège, Namur, etc., à la mère patrie de tous les Gaulois, ne serait-il pas temps, à un niveau plus modeste, que nos autorités nationales, rue de Grenelle, rue de Valois et au CNRS, rendent enfin à l'enfant génial et francophone de la Belgique voisine, le juste tribut d'admiration qui lui est dû, au titre d'un Hexagone... sans rivages. ■

Nous remercions vivement **la librairie Reliures** de nous avoir permis de reproduire l'excellente analyse de M. Jean Pirotte, parue dans le périodique semestriel Reliures / n°20, printemps-été 2008 (1).

Quelques jalons de l'histoire pour évaluer la situation présente

Jean PIROTTE, historien, professeur extraordinaire à l'UCL,
président de la Fondation wallonne

Pour évaluer correctement la crise institutionnelle que traverse la Belgique depuis les élections de 2007, il faut avoir à l'esprit quelques jalons de l'histoire de la Belgique et de la montée des mouvements flamand et wallon dans le contexte des nationalismes européens.

Cet exposé s'articule en trois volets. Le premier rappelle quelques données générales sur l'éveil des nationalismes européens. Le deuxième met en perspective actuelle l'évolution du Mouvement flamand depuis 1840. En regard, le troisième point évoque les mentalités wallonnes, en grande partie encore retenues par la nostalgie d'une Belgique unitaire en évaporation constante.

Les nations et le nationalisme

Les États, quels qu'ils soient, sont des formes transitoires de l'organisation des êtres humains en société. Tous les États ont un commencement et une fin, ils ne vivent que sur la moyenne durée. Il en va sans doute de même pour la Belgique.

Les nationalismes sont nés au 19^e siècle, dans la foulée de la prise de conscience de la souveraineté du peuple, prise de conscience issue de la philosophie des Lumières, de la Révolution Française et de la montée des démocraties.

La souveraineté appartient au peuple. On a proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les nationalismes ont été attisés par le courant romantique au 19^e siècle, exaltant l'idée de patrie. Les grands poètes et historiens nationaux ont inventé et exalté "l'âme" des peuples.

Les grands nationalismes européens sont véritablement nés à cette époque : la Pologne, la Russie, la Serbie, etc. L'empire austro-hongrois, qui s'étendait sur tout le centre de l'Europe, a été littéralement miné au 19^e siècle par la montée des nationalismes et s'est effondré au 20^e.

L'Allemagne, par contre, s'est unifiée à la même époque sur la base du nationalisme germanique. Les nationalismes se sont exacerbés au cours des deux guerres mondiales qui ont développé, au nom de la patrie, une véritable culture, presque une sacralité de la violence.

Et la Belgique? L'État belge est une création du 19^e siècle. Cette création en 1830 a bénéficié d'une conjoncture internationale. Certains disent qu'elle fut voulue par les Anglais.

Peu de personnes croyaient à l'époque à sa viabilité, pas même le premier roi des Belges qui écrivait, vingt-huit ans après être monté sur le trône : "La Belgique n'a pas de nationalité et vu le caractère de ses habitants ne pourra jamais en avoir" (Lettre de Léopold I^{er} à Jules van Praet. 19 nov. 1859).

Pour la construction de son idéologie nationaliste, la Belgique a bénéficié de la conjoncture romantique : ses historiens ont façonné une "âme belge" qui, remontant de l'Antiquité, aurait traversé les siècles et se serait fortifiée par les alliances politiques et les liens économiques entre principautés (Picard, Kurth, Pirenne).

Naissance et épanouissement du mouvement flamand

Le mouvement flamand est né au milieu du 19^e siècle dans la foulée du même courant romantique qui exaltait les peuples. Mais, alors qu'en Wallonie ce courant jouait dans le sens de l'exaltation de la Belgique, il va jouer en Flandre dans le sens de l'exaltation de la Flandre. Pourquoi ? Parce que le romantisme flamand s'appuie sur un mouvement populaire né en réaction à une triple situation d'infériorité.

- *Infériorité économique* : la Flandre, qui fut prospère au Moyen Âge, vivait au milieu du 19^e s. un déclin économique sans précédent : crises du lin et de la pomme de terre, catastrophiques pour les régions essentiellement agricoles. Beaucoup de Flamands, chassés par la misère, ont alors trouvé de l'embauche définitive dans la Wallonie industrielle prospère.

— *Infériorité culturelle* : le flamand en tant que langue était alors divisé en une multitude de dialectes, dont l'unification ne se fera que beaucoup plus tard. Pour accéder à la culture, il y avait alors nécessité de passer par l'apprentissage d'une autre langue. Or, la bourgeoisie, en Flandre même, s'était francisée depuis longtemps ; le peuple parlant les dialectes flamands était donc coupé de ses élites.

— *Infériorité politique* : la démocratie belge au départ était très incomplète. Tous les citoyens n'avaient pas le droit de vote ; seuls votaient ceux qui >>>

payaient une quantité d'impôts très importante (régime censitaire). Or, cette petite minorité (c'est-à-dire les grands bourgeois), en Flandre même, étaient francisés de longue date (Fransquillons). Il s'ensuit que les élus au Parlement, tant wallons que flamands, étaient tous francophones. La Belgique légale donnait ainsi l'impression d'un pays francophone recouvrant deux types de dialectes populaires : les dialectes flamands au nord du pays, les dialectes wallons au sud. Remarquons que la population wallonne n'était pas directement en cause, comme on l'entend dire parfois, dans cette situation de minorisation du peuple flamand ; celui-ci était surtout victime de sa propre classe dirigeante.

1840 est la date du départ du mouvement flamand. C'est la date du *Pétitionnement en faveur de la langue flamande*, lancé par quelques intellectuels, pour promouvoir la reconnaissance du flamand comme langue ; ce pétitionnement ne rencontre que le mépris des bourgeois flamands, francisés depuis longtemps. Par contre, le mouvement rencontre un succès dans le bas clergé proche du peuple et chez les littérateurs romantiques (le romancier Hendrik Conscience, le poète Guido Gezelle, etc.). Peu à peu, pourtant, ce mouvement va s'étendre et rencontrer l'assentiment d'un petit peuple minorisé et victime d'une injustice culturelle. Le 19^e siècle sera marqué par la montée en puissance de ce mouvement, qui ira de conquête en conquête pour faire reconnaître ses droits : usage du flamand dans les tribunaux, dans les écoles, au Parlement, dans les textes des lois, à l'Université, etc.

Les deux guerres mondiales, particulièrement, ont enflammé le sentiment flamand et fait croître le fossé entre les deux parties du pays. Durant la Première Guerre mondiale, l'occupant a mis en place une politique de faveur à la Flandre connue sous le nom de *Flamenpolitik*, tandis que, dans les tranchées, naissait le mouvement frontiste (*Frontbeweging*) parmi les soldats flamands mécontents d'être commandés en français. Au cours de la Seconde Guerre, l'Allemagne nazie renoue avec cette politique de faveur à la Flandre ; par exemple, en 1940, 106.000 prison-

niers de guerre flamands sont rapatriés, tandis que 65.000 prisonniers francophones restent en captivité jusqu'en 1945. Par ailleurs, la collaboration avec l'occupant semble avoir reposé sur un consentement plus populaire au nord qu'au sud ; ainsi, l'UTMI (Union des travailleurs manuels et intellectuels), syndicat basé sur les principes de l'Ordre Nouveau, fondé pendant la guerre par H. De Man, ne compte que 17.000 adhérents wallons sur un total de 109.000 membres ; autre exemple : pendant l'occupation, sur 11.500 résistants de presse, 9.400 sont wallons. Il faut dire que, depuis l'Entre-deux-guerres, une partie du mouvement flamand avait été contaminée par l'idéologie fasciste, notamment avec la naissance du Verdinaso fondé par Joris van Severen en 1931 et surtout du VNV (*Vlaams Nationaal Verbond*), parti créé par Staf De Clercq en 1933. Cette contamination est encore bien perceptible dans l'actuel *Vlaams Belang*.

Culturel, le Mouvement flamand va devenir politique, puis économique : on a là tous les ingrédients d'un nationalisme romantique et intégral qui s'est modernisé avec la montée en puissance économique de la Flandre après les années 1960. Actuellement, région économiquement forte, la Flandre politique revendique une autonomie de plus en plus grande, s'affirme comme nation et se dote d'une symbolique de plus en plus étatique.

Une Wallonie nostalgique de la Belgique

En Wallonie, par contre, l'idéologie belge avait pénétré les esprits en profondeur. Le montage historique et la théorie de "l'âme belge" ont bien fonctionné et ont été diffusés par l'école. La Wallonie était au 19^e siècle le moteur économique de cette Belgique à la réussite de laquelle les Wallons étaient flattés de s'identifier.

Lorsque le Mouvement flamand éclôt, celui-ci est perçu comme diviseur de la patrie belge. En réaction, le premier mouvement wallon qui naît à la fin du 19^e siècle n'est pas du tout autonomiste

wallon, mais est centré sur la défense de la Belgique contre les menées flamandes. Ce n'est que progressivement, au cours du 20^e siècle, que le mouvement wallon va prendre la mesure du fait flamand. Vers 1960, dans le contexte du déclin économique de la Wallonie, ce mouvement va davantage se centrer sur l'obtention d'une capacité décisionnelle en matière économique. Dans cette prise de conscience, le rôle de la grande grève de l'hiver 1960-61 a été marquant : rôle d'André Renard et du Mouvement populaire wallon.

Depuis les années 1960, sous l'influence principalement des revendications flamandes, la Belgique est passée d'un statut unitaire à celui d'État fédéral. La frontière linguistique, mobile jusqu'alors, a été clichée définitivement en 1962. Beaucoup de Wallons restent pourtant sentimentalement attachés à la Belgique unitaire d'hier et refusent de prendre la mesure de l'importance du fait flamand, et de la nécessité pour eux d'émerger en tant que Wallons dans un État qui s'est régionalisé d'une façon irréversible. On observe d'ailleurs parfois une alliance objective entre, d'une part, un nationalisme de droite nostalgique et, d'autre part, certaines forces de gauche, pour lesquelles il faut dépasser les frontières (internationalisme au-delà des particularismes) et sauver les conquêtes de la solidarité sociale.

Ces quelques considérations ne nous disent nullement quel sera le sort de la Belgique de demain. Toutefois, ceux qui ignorent le passé sont souvent désarmés pour interpréter le présent : l'anamnèse des maladies anciennes est nécessaire pour faire un bilan de santé actuel. Il est en effet vraisemblable, d'une part, que le Mouvement flamand ne va pas s'arrêter brusquement demain et que, d'autre part, l'État belge va continuer encore à se vider de sa substance. Autant savoir ! ■

(1) Librairie Reliures, 198, avenue de Péville - 4030 Grivegnée - Tél. 04/344 48 81 - Fax : 04/344 56 22 - courriel : info@reliures.org

DES GOÛTS ET DES COULEURS

La gloire des Ch'tis

Edwine Fastrez- Levecq

Nous nous réjouissons tous du succès, prochainement planétaire, du film de Dany Boon *Bienvenue chez les Ch'tis*. Vingt millions d'entrées probables, une tornade, un cyclone ! Pas d'effets spéciaux, pas d'acteur mondialement reconnu. De la bonne rigolade teintée d'émotion. Sans prétention. Alors pourquoi un tel succès ?

Bien au-delà des gens du Nord, dont on nous présente les traits sans complaisance, chacun retrouve enfin une reconnaissance de son identité.

L'identité populaire qui manque tellement au peuple wallon ! Celle que nos journaux, nos médias, nos représentants même, réussissent à nous arracher.

Plus de «*Bienvenue en Wallonie*» sur nos autoroutes, plus de «*Fréquence Wallonie*» sur nos ondes. Pas de Justin Henin, Wallonne. Ces frustrations parmi tant d'autres plus insidieuses, ont pour but de nous confondre dans une Belgique qui n'existe plus.

Comment le succès des Ch'tis, dont nous sommes si proches, ne nous mettrait-il pas un peu de baume au cœur ? Comment ne pas nous reconnaître dans ce parler qui est le nôtre ?

On a tous lu l'*gasète* ou garé s'*carette pres del'baraque à frites*. On a bien fermé l'*uch* et commencé l'*ouvrache*. Les *couloneux* du Borinage ne sont plus bien nombreux. Ils aiment les *chicons* au gratin. Les Montois vous régaler d'une côtelette *al'berdouille* ou d'un lapin à *prones*.

Le picard, en effet, est une langue romane. Comme le français, il fait partie des langues d'oïl. Il est parlé en France dans le Nord — Pas-de-Calais et en Picardie. En Wallonie, en province de Hainaut à l'ouest d'une ligne Rebecq-Beaumont-Chimay. Qu'on l'appelle picard ou ch'ti, il s'agit de la même langue. Il existe bien sûr, des variétés dialectales extrêmement proches comme le *rouchi* dans le Valenciennois, le *ch'ti mi* parlé dans l'ex-bassin minier et Lille, le

borain ou le *boulonnais*.

Loin d'être une langue disparue, le picard constitue toujours un élément très vivant qui anime la vie quotidienne et le folklore de nos régions. Du folklore, parlons-en ! Géants, beffrois et carillons, carnivals et fêtes populaires se répondent de part et d'autre de la frontière. Et "l'enfer de Sclessin", récemment embrasé, vaut bien l'enthousiasme des supporters de Lens.

L'amitié, l'entraide, l'accueil, ce «goût de l'autre» que les heures passées devant la télé nous font perdre un peu plus chaque jour, les retrouverons-nous ? Comment ne pas lutter contre cette culture anglo-américaine dont les médias nous abreuvent un peu plus chaque jour et qui n'est pas la nôtre ?

S'il contribue à rendre aux Wallons, dont les enfants n'apprennent plus l'Histoire, la fierté de leur existence, le film de Dany Boon, cette déferlante unique, n'aura pas été vain. ■



«Opérez votre logistique en Wallonie»

Dans *Athena* / mai 2008 (1), Jean-Claude Quintart signe un article prometteur pour la santé économique de la Wallonie.

La logistique, c'est-à-dire «l'art et la manière de mettre à disposition un produit donné au bon moment, au bon endroit, au moindre coût et avec la meilleure qualité» (selon la définition de l'Association française pour la logistique), est déjà une bonne affaire wallonne.

Les atouts de la Région sont évidents : transports développés permettant des liaisons tous azimuts par route, air, voies ferrées et navigables, nombreux terrains disponibles et main-d'œuvre abondante.

C'est notamment à la perspicacité de M. Willy Legros, ancien recteur de l'Université de Liège, que l'on doit le développement de ce créneau porteur d'emplois, comme on dit dans le jargon des économistes. Actuellement, *Logistics in Wallonia* atteint un chiffre d'affaires de

3,3 milliards d'euros et gère quelques 55.000 emplois répartis sur plus de 50 métiers différents. Ce secteur est soutenu par la Région wallonne à raison de 14 millions d'euros.

J. L.

(1) Revue de la Direction générale des Technologies, de la recherche et de l'énergie de la Région wallonne, avenue Prince de Liège, 7 — 5100 Jambes. Tél. vert : 0800 / 11 901 — télécopie : 081 / 30 66 00. Abonnement gratuit sur demande.

ÉPINGLÉ (La Libre, 25.04)

Nouvel ambassadeur

C'est Dominique Struye de Swielande, l'ambassadeur de Belgique à Washington, 59 ans, étiqueté CD&V, qui remplacera Johan Swinnen à l'ambassade de Kinshasa lors du "ballet diplomatique", selon le site Internet du Soir, jeudi. Johan Swinnen (CD&V) partira pour sa part à Madrid. Dominique Struye de Swielande sera remplacé à Washington par l'Open VLD Jan Mathijssen. Le poste de représentant permanent de la Belgique auprès de l'ONU échoit à Jan Grauls (CD&V), actuel président du Comité de direction des Affaires étrangères, qui succédera à Johan Verbeke, en partance pour le Liban où il devient Coordinateur spécial des Nations unies. Cette répartition des postes doit encore être approuvée par le ministre des Affaires étrangères. (D'après Belga).

Et la part des Wallons dans tout ça ? Bah ! le Lion les laissera peut-être représenter la Belgique auprès de la principauté d'Andorre et de la république de Saint-Marin. S'ils sont gentils, ils auront en prime l'ambassade auprès du Botswana. Merci, amis flamands, pour votre générosité !

Extrait du Courrier des lecteurs de La Libre du 24.04 :

Tourisme

Pauvre Wallonie !

Aujourd'hui, je viens vous dire ma colère. Je prépare la venue d'amis français qui ne sont jamais venus en Belgique. Je vais donc chercher un peu d'informations. Sur Internet, je vais chercher les lieux où je peux trouver cette information. Sous le titre "Tourisme Belgique", je suis effarée de voir qu'en fait de Belgique on n'y présente que la Flandre et Bruxelles. Même la carte ne visualise que le nord du pays. Premier étonnement. Je prends ensuite note de l'adresse de OPT, Office de promotion du tourisme wallon : rue Saint-Bernard. Je m'y rends : pas de porte ouverte, pas d'indications, pas de prospectus, rien à

voir. Façade fermée, inhospitalière. En repartant déçue, je fais le tour du bloc de maisons et je me retrouve, à mon grand étonnement, devant "l'espace Wallonie-Bruxelles" sur la chaussée de Charleroi : grande entrée vitrée, fenêtres, présentoirs que l'on voit de la rue et qui vantent quelques coins du sud du pays. Pourquoi aucune information accessible sur ce lieu ? Pourquoi aucune visibilité ? La personne à l'accueil me dit que ce n'est pas un bureau, que ce présentoir est à la limite de la légalité et qu'on ne peut absolument pas officialiser cet endroit. Je suis en colère quand je vois la facilité avec laquelle le touriste à Bruxelles peut être inondé d'informations touristiques concernant la Flandre. Par contre, dans le bureau de la Grand'Place, peu d'informations sur Bruxelles (en tout cas, moins que dans le bureau flamand de la rue aux Herbes Potagères), mais surtout rien, absolument rien, aucune invitation à se rendre et visiter la Wallonie. Quelle erreur ! C'est une question de visibilité, mais aussi d'emplois et de possibilités d'apport financier. C'est abandonner Bruxelles à la Flandre, c'est lâcher la Wallonie. (Marie-Laure Modave)

"On" ne se sépare pas...

mais "on" prépare l'après-Belgique. C'est ce qui apparaît clairement avec la création, au début de juin, de Wallonie Bruxelles International, future vitrine de la Communauté française et de la Région wallonne dans le monde. Le WBI connaîtra sa vitesse de croisière dès le 1^{er} janvier 2009 et son président, qui sera Philippe Suinen (déjà directeur de l'AWEX), aura à coordonner les efforts en direction de pays émergents grâce à 5 programmes (formation, recherche, culture, apprentissage des langues et présence des acteurs culturels). En outre, il développera la coopération avec 12 pays du Sud, choisis en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie. Les esprits chagrins déploreront sans doute cette initiative, y voyant (à juste titre) un manque de confiance des Francophones dans les organismes économiques ou culturels toujours dits belges, mais un peu trop contaminés ou envahis par "nos amis flamands".

Le temps des illusions perdues

"On ne scindera pas BHV sans agrandir Bruxelles et sans la relier à la Wallonie", a répondu Olivier Maingain au journaliste David Coppi (Le Soir 17-18.05).

Court extrait de l'interview :

« Qui peut encore douter un instant que le projet flamand, c'est bien cela ? Le confédéralisme ? L'émergence d'un État flamand ? Même si c'est, peut-être, encore au sein d'un État belge pour un certain temps ?

La pensée flamande dominante est simple : ce qui se passe en Flandre nous regarde, et nous n'avons plus de comptes à rendre à qui que ce soit. Ils veulent une Flandre puissante, avec une mainmise sur Bruxelles, et se fichent pas mal au fond que la Wallonie crève ou non, car la solidarité, ce n'est plus leur problème... »

Merci, M. Maingain.

Qui va payer la note ?

Pour Corine Gobin et Matéo Alaluf, tous deux professeurs à l'ULB (cf. La Libre, 30.05), ce sont le Forem wallon et l'Actiris, son pendant bruxellois, qui supporteront le coût du plan social approuvé au niveau fédéral le 23 mai.

Et pourquoi pas l'organisme correspondant en Flandre, le VDAB ? Parce que « le nouveau plan, comme son prédécesseur (le plan voulu par le socialiste flamand Frank Vandembroucke en 2004) épargne les chômeurs de plus de 50 ans et ceux qui sont au chômage durant des périodes courtes », catégories de travailleurs bien représentées en Flandre où, officiellement, le taux de chômage est de 5,3%.

En d'autres mots, la chasse aux chômeurs se révélera bien plus payante en Wallonie et à Bruxelles, régions où risquent de se généraliser les emplois précaires et mal payés.

Les exclus seront donc forcés, pour survivre, de s'adresser aux commissions d'assistance sociale de leurs communes (CPAS) dont les finances sont déjà mal en point. >>>

La conclusion des deux professeurs : «Pris de panique face aux revendications flamandes portant en particulier sur la régionalisation de l'emploi et du chômage, les partis francophones, apparemment suivis par les syndicalistes francophones, préfèrent prendre eux-

mêmes les mesures que les partis flamands souhaiteraient mettre en œuvre. Résultat : les partis flamands obtiennent ce qu'ils veulent sans même se salir les mains, tandis que les partis francophones avalent des couleuvres dont le poids futur pèsera plus que jamais sur

les épaules de leur propre population et de leurs institutions. Une très curieuse stratégie de défense !»

Au fait, n'est-ce pas Mme Joëlle Milquet (CDh) qui est la ministre de l'Emploi et de l'Égalité des Chances (sic) ?



ÉCHOS DE FLANDRE

Mai/juin

Jean-Paul Roos

Personne ne m'aime

(mais je m'en fiche ... enfin, pas vraiment)

Dans la deuxième quinzaine

de mai, l'image que la Flandre donne d'elle-même à l'étranger s'est trouvée une fois de plus écornée : après le Comité des Nations unies contre les discriminations raciales, qui en mars avait adressé des remontrances à la Flandre à propos de son code du logement, voilà qu'une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe trouve à redire à la non-nomination des trois bourgmestres de la périphérie de Bruxelles ; le même jour, un article paru dans les journaux du groupe du *New York Times* parle, à propos de la Flandre, d'un petit pays où règne "une forme de fascisme non violent" et craint que s'y déroule une "épuration ethnique légale" ; enfin, la Commission européenne demande des explications sur le règlement communal de Zaventem qui réserve les terrains vendus par la commune aux personnes connaissant le néerlandais.

Pour le monde politique, tous ces gens n'ont rien compris et sont instrumentalisés par les francophones. À propos de la visite des observateurs du Conseil de l'Europe, *De Standaard* titre : "La Flandre traite la réprimande par le mépris" et ajoute que leur analyse n'a suscité dans le monde politique flamand que ricanements.

Pour **Marino Keulen**, le ministre flamand de l'intérieur, "les observateurs n'ont absolument pas tenu compte de la législation linguistique. C'est comme si on analysait un match de football sans tenir compte de la règle du hors-jeu. C'est complètement absurde." Est-il surpris par les conclusions des observateurs ? "Pas vraiment. Quand je les ai rencontrés, j'ai eu l'impression qu'ils avaient une lecture très francophone des faits. Ces gens n'étaient pas très au fait de notre système politique."

Le député VLD et conseiller communal de Crainhem **Luk Van Biesen** a bien résumé le sentiment du monde politique flamand : alors que le chef de la délégation du Conseil de l'Europe se faisait quelque peu attendre pour la conférence de presse de clôture de sa mission, M. Van Biesen a eu ce clin d'œil : "Olivier Maingain apporte sans doute encore quelques retouches au texte."

Quant à la presse, elle fait chorus. Dans *De Standaard*, **Guy Tegenbos** recourt, lui aussi, à la métaphore sportive : "Ils n'ont rien compris, les deux rapporteurs du Conseil de l'Europe. Ils se sont comportés comme des joueurs de hockey à qui on demande de juger un but inscrit dans un match de football et qui ont le front de le faire sans s'être penchés sur la règle du hors-jeu, qui n'existe pas en hockey, mais est essentielle en football." Les règles du football étant, en l'occurrence, on l'aura compris, la législation linguistique flamande. Très en colère, il avertit : "Il faut pourtant que ce soit clair : même si ces conclusions sont gênantes pour les Flamands, elles ne serviront pas la cause des francophones. Il ne saurait être question de nommer ces trois-là tant qu'ils ne déclarent pas qu'ils respecteront la loi et le prouvent."

Le lendemain, rebelote : c'est au tour des journaux du groupe du *New York Times* (*Boston Globe* et *International Herald Tribune*, notamment) de s'en prendre à la politique flamande, en prenant comme exemple l'exclusion des enfants francophones de l'aire de jeux communale de Liedekerke.

De Standaard, toujours lui, dans un long article sur l'image de la Belgique (!), se lamente : "Que le Conseil de l'Europe fasse purement et simplement l'impasse sur nos lois linguistiques, que la situation à Liedekerke soit un peu moins caricaturale qu'il y paraît, cela échappe au public international. Qu'il y ait beaucoup à redire au rapport indigent des représentants du Conseil de l'Europe, on ne nous l'explique pas davantage. Ce qui subsiste, c'est l'image d'une région flamande hautaine dans un pays divisé, qui se traîne d'une crise politique à l'autre."

Dans De Morgen, **Yves Desmet** regrette, lui aussi, que la Flandre donne d'elle-même une image aussi peu séduisante. "Bien sûr, les termes utilisés sont assez grotesques et témoignent d'une connaissance lacunaire de la complexité et de la subtilité des rapports qui se sont instaurés entre les communautés linguistiques de ce pays. Mais il n'empêche que, peu à peu, chaque organisation internationale et chaque organe de presse en vient à considérer la Flandre comme une région égoïste et intolérante. Même si on peut, dans chaque cas, opposer des arguments >>>

rationnels, même si on peut dire que ces voix internationales se basent essentiellement sur des sources francophones, il n'en demeure pas moins qu'il y a un problème. [...] Peut-être devons-nous nous demander pourquoi nous donnons peu à peu l'impression d'être une société fermée et repliée sur nous-mêmes."

Et les gens, qu'en pensent-ils ?

Pour essayer de le savoir, j'ai consulté le forum du journal économique *De Tijd*, dont les lecteurs ne font pas, a priori, partie des Flamands les plus enragés. Même si elles ne vont pas toutes dans le même sens et si elles ne sont pas toutes aussi virulentes, certaines réactions en disent long sur l'état d'esprit de beaucoup de nos futurs ex-compatriotes.

"La Belgique a fait son temps. La Flandre doit à présent jouer résolument la carte de la souveraineté et mener à bien le processus de formation de notre État, de manière à être une fois pour toutes débarrassée de ces pseudo-arguments, comme ceux de ce Français [M. Guégan, le chef de la délégation du Conseil de l'Europe]. Ce n'est que quand la Flandre aura sa souveraineté que l'étranger comprendra que notre langue administrative est uniquement le néerlandais, comme le français dans la France de Guégan."

"Tout à fait d'accord. Si les francophones s'imaginent pouvoir faire la leçon aux Flamands avec une commission d'enquête aussi ignorante et bourrée de préjugés, ils sont à la mauvaise adresse. Ces gesticulations européennes sont sans le moindre effet sur la plupart des Flamands."

"Le divorce tout de suite, et plus un euro pour les Wallons."

Il ne s'agit bien sûr que d'un petit florilège. Imaginons l'équivalent dans *L'Écho* !

* * *

Mes voisins du Nord, eux, m'aiment (mais je m'en fiche aussi ... enfin, pas vraiment non plus)

À la mi-mai toujours, la Flandre découvre, ou redécouvre, qu'elle a elle aussi ses réunionistes. Le dirigeant du parti populiste néerlandais PVV (*Partij van de Vrijheid* – Parti de la liberté), Geert Wilders, déclare que les Pays-Bas et la Flandre doivent unir leur destin. "Les Pays-Bas, dit-il, s'enrichiraient du port d'Anvers et d'un aéroport, nous avons beaucoup de choses en commun sur le plan culturel, ce serait bon pour l'emploi, ça créerait de l'espace, le système scolaire est bon et les impôts sont plus bas." Ces déclarations n'ont guère suscité de réactions favorables dans le monde politique flamand, ni dans les journaux, qui pour la plupart contestent les arguments utilisés par Geert Wilders. Marc Van Peel, un ancien président du CD&V, n'avait-il pas déjà déclaré à ce sujet, il y a une dizaine d'années, qu'il préférerait se retrouver sur une île déserte avec dix Marocains plutôt qu'avec un Néerlandais. Les Marocains et les Néerlandais apprécieront ...

Élevant le débat, Paul Geudens, dans *Gazet van Antwerpen*, estimait il y a quelque temps qu'il serait malvenu que la Flandre, au moment où elle accèderait à l'indépendance à l'issue d'un combat séculaire, se fonde à nouveau dans un ensemble plus vaste.

Mais tout le monde n'est pas du même avis. Selon un article paru dans *De Morgen*, il se trouve des partisans d'une union entre la Flandre et les Pays-Bas dans tous les partis. Ainsi, Louis Tobback, l'ancien président du Parti socialiste flamand et bourgmestre de Louvain, considère que la scission des Pays-Bas en 1831 a été une erreur historique. Un des fondateurs d'Agalev, l'ancien parti écologiste, est du même avis.

Quant au Vlaams Belang, l'idée des "Grands Pays-Bas" figure même à son programme officiel. "Les Flamands et les Néerlandais sont deux pousses sur la même tige", peut-on y lire. Bruno Valckeniers, le nouveau président du parti, est on ne peut plus clair : "L'indépendance de la Flandre est notre premier objectif, mais une union de plus en plus étroite entre la Flandre et les Pays-Bas en est la conséquence inévitable." Au passage, il est intéressant de noter que le *Vlaams Belang*, même s'il est bien sûr un parti d'extrême droite, est avant tout un parti indépendantiste, ce qu'on feint trop souvent d'ignorer en Wallonie et à Bruxelles.

À la mi-juin, *De Standaard* a publié, plusieurs jours de suite, une longue série d'articles sur "nos voisins du dessus", comme les Flamands désignent parfois les Néerlandais, afin de "faire connaissance avec les véritables Pays-Bas". Serait-ce le début d'une idylle ?

Aux Pays-Bas, en tout cas, l'idée fait son chemin et on prend conscience du divorce belge. Ainsi, à l'occasion d'un débat télévisé, un parlementaire néerlandais a déclaré : "La Flandre acquiert son autonomie ; la Flandre et la Wallonie sont en fait déjà deux pays distincts. Une nation nouvelle est en train de naître à la frontière sud des Pays-Bas."





6 mai 2008 : Bon anniversaire ?

Vu de France

Il est normal que la presse dresse le bilan de la première année présidentielle. *Le Monde* (07.05), pour lequel on est passé « de la "rupture" à la défiance », ajoute : « Nicolas Sarkozy a dû se résoudre à une certaine continuité. Il faut dire que le président en fait trop, les sondages semblent indiquer qu'ils font de lui le plus mal aimé des Français. Pourtant l'homme continue à fasciner. Il est chronique, ausculté, romancé. De divorce en remariage, de succès (le traité simplifié pour l'Union européenne) en échec (le pouvoir d'achat), il a cherché à endosser tous les rôles sans trouver son style. »

Dans *Libé* (06.05), Laurent Joffrin, qui intitule son éditio « La grande désillusion », écrit : « Quelle chute, mes aïeux ! Nicolas Sarkozy avait promis un mandat qui trancherait avec celui de ses prédécesseurs. La réussite est totale : jamais dans la Ve république on n'avait vu un président perdre aussi vite la confiance de l'opinion. (...) Comme promis la rupture a eu lieu : c'est une rupture avec les Français. (...) Il y a là une leçon politique : les Français votent pour la droite, mais ils n'aiment guère sa politique sociale. Ils ne peuvent l'admettre, au bout du compte, que si les sacrifices demandés paraissent justes. »

Jacques Julliard intitule sa chronique (*Nouvel Obs*, 08-14.05) « Du social en trompe-l'œil ». Il enfonce le clou : « On aurait tort de dire que Nicolas Sarkozy ne réforme pas. Il réforme au contraire beaucoup. Le hic c'est que sa pente naturelle, celle de la majorité, ainsi que le malheur des temps le conduisent à des réformes conservatrices, voire réactionnaires. Ou plutôt, pour fuir toute polémique, à des réformes qui tendent à accentuer l'écart entre les riches et

les pauvres plutôt qu'à le réduire. C'est ainsi que Nicolas Sarkozy est un grand pourfendeur des privilèges des petites gens. (...) mais comme, parallèlement, on n'a rien fait à propos des stock-options, contre la hausse vertigineuse des revenus des grands patrons, le résultat laisse aux Français un sentiment d'injustice. »

Pour *Le Figaro* (05/05) : « Les Français (sont) d'accord avec les réformes mais déçus par les résultats ». Etienne Mougeotte ironise : « Un peu à la manière de l'enfant qui refuse le goût amer de la potion en repoussant la main qui veut le guérir, les Français, tels qu'en eux-mêmes, approuvent plutôt les réformes de Nicolas Sarkozy mais jugent sévèrement celui qui en est l'instigateur. S'il est un reproche qu'on peut, sans esprit partisan, adresser au chef de l'État, c'est d'avoir laissé accroire, dans les premiers mois du quinquennat, que la réforme pouvait se faire sans douleur. (...) Il faut même accélérer les réformes, précise Mougeotte, afin de résister « à la ronde infernale de la mondialisation » Mettons encore un peu de baume au cœur au président avec l'avis de Jean d'Ormesson, de l'Académie française, (*Le Figaro*, 27.05) : « Tiens ! Les choses changent en France : une droite acquiesce à la réforme, des socialistes en plein désarroi, un trotskiste populaire mais qui dérange la gauche... Une situation qui doit encourager le président de la République à poursuivre, avec courage, la difficile politique de réforme. » Après avoir, lors de son élection, persuadé presque deux Français sur trois, « Il se retrouve un an plus tard avec deux Français sur trois contre lui. (...) Les réformes restent nécessaires et elles restent populaires. Ce ne sont pas les réformes, c'est celui qui est chargé de les mettre en œuvre que frappe l'impopularité. »

Vu de l'étranger

Pour *El País* (07.05) : « Sarkozy ne tient nullement à célébrer sa première année au pouvoir ». Pour *Il Corriere della Sera* (06.05), citant *Le Monde* : « Il n'y a strictement rien à fêter, bien au contraire : Sarkozy pourrait fêter les succès européens de sa famille politique en même temps que

l'anniversaire de sa victoire, s'il n'avait pas suscité après cette première année à l'Élysée une énorme désillusion : rien n'est allé comme prévu. »

La Frankfurter Allgemeine Zeitung (05/05) voit « Sarkozy dans les profondeurs : Un an après son écrasante victoire contre la candidate socialiste Ségolène Royal, le président français Nicolas Sarkozy se trouve dans une situation qu'aucun de ses prédécesseurs n'a connue ».

Festival de Cannes

La presse a été unanime : *Entre les murs* méritait la Palme d'Or. C'est, en quelque sorte, la revanche des profs... Pour *Libé* (27/05), le film suscite l'engouement autour de la "vraie" vie des collégiens des ZEP, alors que le ministre Xavier Darcos durcit le débat face aux syndicalistes de l'enseignement. Si *Le Figaro* (27.05) décrit « Le retour triomphal des collégiens primés au festival de Cannes », *Le Monde* (28/05) constate que « La Palme d'Or réactive le débat national sur l'école ».

Cocorico wallon, les frères Dardenne ont encore été primés en recevant le prix du meilleur scénario. Bouli Lanners, quant à lui, truste les prix de la critique internationale, de la jeunesse et des distributeurs pour son film *Eldorado*..

Et au PS, c'est la guerre !

Les candidats à la succession de François Hollande se pressent au portillon. Citons (et la liste n'est sans doute pas complète) : Pierre Moscovici, Claude Bartolone, Julien Dray, Ségolène Royal en attendant sans doute François Rebsamen, Bertrand Delanoë, Martine Aubry...

Devant cette bousculade, « la révolte gronde à la base », écrit Marianne (14-20.06). Beaucoup de militants « ne supportent plus ces chefs qui ne parlent plus aux Français, ces leaders autistes qui ne voient pas plus loin que le bout de leurs carrières personnelles ». Pour l'hebdo, si rien ne change, « le PS ne sera pas loin de la fin. La guerre des chefs a pris ce tour périlleux. Il leur reste un peu de temps pour changer. >>>

L'affaire PPDA-Ferrari

Libé (09.06) ironise : «*Accident industriel à TF1 : PPDA renversé par une Ferrari*». Après plus de 30 ans de JT dont 21 sur TF1, **Patrick Poivre d'Arvor** est remplacé par Laurence Ferrari. L'audience de TF1 étant en forte baisse à cause du succès de TNT, Sarkozy aurait intrigué pour que la journaliste chipe la place de PPDA.

Selon *Marianne* (14-20.06), le président tente, en effet, de faire «*Main basse sur les médias*».

De son côté, *Le Monde* (10.06) perçoit de «*Grandes manœuvres à TF1*» pour rattraper la baisse d'audience.

Bertrand de Saint Vincent (*Le Figaro*, 11.06), dresse le portrait d'un «*seigneur du 20 heures (qui), depuis trente ans, la voix suave, l'œil charmeur, égrène la voix du monde. (...) Les Français pensent le connaître. Pourtant nul ne sait qui il est. Un rêveur, un égocentrique, un aventurier ?*». Allez savoir !

Langues régionales

S'exprimant sur la radio économique BFM (18.06), l'historienne **Hélène Carrère d'Encausse**, secrétaire perpétuelle de l'Académie française, a rappelé que, le 12 juin, l'Académie a dénoncé à l'unanimité la volonté de donner un statut de "patrimoine national" aux langues régionales lors de la révision de la Constitution de la V^e République. Pour les Immortels, la langue française est le ciment de tous les Français. Et d'insister sur le fait que «*cela nous conduirait à une situation à la belge*» (sic)...

Voyage au plat pays.

Le Figaro (22.05) titre en une : «*Belgique : enquête sur un État en voie de disparition*». L'envoyé spécial à Bruxelles, **Thierry Portes**, écrit notamment : «*L'histoire belge n'a pas encore trouvé sa fin. Mais à moins d'un rebondissement inattendu, elle est annoncée. Les tensions entre Flamands et Wallons sont de plus en plus âpres. Les crises, sans solution immédiate, se succèdent. La prochaine est déjà program-*

mée.» Et de conclure son reportage en donnant la parole à **Geert Bourgeois**, ministre des Relations extérieures de la Flandre qui, comme son collègue **Mario Keulen**, ministre flamand de l'Intérieur et du Logement, veut aussi «*beaucoup plus d'autonomie pour les Régions*». Il explique que la Belgique est constituée de *deux opinions et deux cultures publiques différentes* » et parle de "confédéralisme". Mais on comprend soudain qu'il pense "indépendance" quand, pour dédramatiser, il note, benoîtement : «*La Tchèque et la Slovaquie, c'est fini*».

Sic transit gloria belgica !

Claudio Opasich

Hôpital public

Il paraît que l'hôpital public est dans le coma. Pourtant, dit **Nicolas Barré** (*Le Figaro*, 10.04), «*nos hôpitaux publics sont capables, ici, d'offrir une qualité de soins époustouflante avec des services de pointe, de réputation mondiale et là, de donner le triste spectacle de leur paupérisation*».

Donc, il faut réformer, rationaliser, a constaté le gouvernement et il a chargé le sénateur Guy Larcher de plancher sur le sujet. Conclusion générale : on ne doit plus disperser les soins dans de petits établissements, mais concentrer les services dans de grands hôpitaux qui, eux, seront rentables.

Et pendant ce temps-là, les cliniques privées, aux mains de fonds d'investissement scandinaves, débauchent à prix d'or les meilleurs chirurgiens et engrangent les bénéfiques. Ils envisagent, fortune faite, de revendre ces cliniques d'ici quelques années !

Moralité : au pays de l'Égalité, selon que vous soyez riches ou pauvres, vous serez bien soignés ou...



ÉPINGLÉ
DANS
LA
PRESSE

Le champion et la Belgique

Le Standard de Liège est champion de Belgique. Chose archi-connu et archi-célébrée par la foule et aussi par le petit monde politique, toujours avide de paraître au JT du 20 avril.

Mais ce qu'ignore le vulgaire est que «*le titre du Standard, c'est aussi la revanche de la société multi-culturelle tant décriée depuis les attentats du 11 septembre*», du moins si l'on en croit M. **Marco Martiniello**, directeur du Centre d'études de l'ethnicité et des migrations de l'ULg (*Le Soir*, 22.04).

Notons en passant cette curieuse position intellectuelle qui consiste à associer une simple victoire sportive (fût-elle méritée) et les attaques monstrueuses contre les *Twin Towers* à New York le 11 septembre 2001 qui firent près de 3.000 victimes.

Veut-on des preuves de la revanche de la multiculturalité ? D'abord, «*le néerlandais est la seconde langue parlée dans les tribunes de Sclessin*» — disons plutôt différents dialectes flamands ou le platdutch —, ensuite, le titre liégeois a été fêté aussi «*à Bruxelles, à Ostende et au Limbourg*». Ainsi, à son insu, «*le Standard rassemble des Belges, néo-Belges au-delà de la frontière linguistique*».

Prudent toutefois, M. Martiniello ne va pas jusqu'à imaginer que cela préservera l'unité du pays, mais le foot est, pour lui, un plus pour la Wallonie entière et un facteur de «*cohésion sociale dans les sociétés multiculturelles et multiethniques*»... en faisant oublier les souffrances du quotidien !

Résumons :

l'État belge (presque) sauvé par le club liégeois ? C'est le foot placebo, moderne version du "pain et des jeux" des Romains.

Il fallait l'inventer et essayer de nous le faire gober. Bravo, bravissimo ! >>>

J. L.

Gauche déboussolée

«La gauche politique doit retrouver sa boussole», avertissent 5 militants socialistes (*Le Soir*, 30.04) parce que «l'économie sociale de marché — voie allègrement suivie par Tony Blair, Gerhard Schroeder et quelques autres ! — est un leurre». À l'évidence, il y a du boulot pour redresser la barre. Le marché mondialisé n'est plus qu'une dictature impitoyable au service exclusif du profit sans aucun respect des gens. Les États, toujours charitables envers les nantis, volent au secours des banques empêtrées dans de louches combines spéculatives, mais ne trouvent pas les moyens pour éviter le démantèlement des droits sociaux. Éternelle socialisation des pertes et privatisation des bénéfices. S'il se veut civilisé, le XXI^e siècle devra remettre au centre du jeu la protection des faibles, c'est-à-dire l'écrasante majorité des citoyens européens. Y parviendra-t-il alors que, comme l'a fort bien constaté le professeur **Jean-Marie Klinkenberg** (ULg) dans une communication au Parlement wallon le 19 février dernier : «C'est le péché que vient de commettre l'Europe, le jour où elle a érigé une doctrine économique passagère en principe constitutionnel définitif».

Administrer est chose sérieuse

«Comme le GERFA l'a toujours rappelé, la haute fonction publique est une chose sérieuse et la désignation de ses responsables doit se faire en alliant rigueur, compétence et liberté de choix». Ce devrait être une évidence, mais l'Administration publique est un beau gruyère dont les multiples trous permettent de caser pas mal de protégés, surtout dans les postes bien payés de direction.

Voilà presque 8 ans, nous dit **Michel Legrand** (*Diagnostic* / mai 2008) que la Flandre a voulu et imposé la réforme Copernic. Dès le début, le GERFA en a dénoncé les défauts : son coût élevé (doublement du traitement des hauts fonctionnaires), sa politisation forcée et, enfin, son idéologie venue du

management privé.

Remarquons que, si les partis francophones n'étaient pas demandeurs, ils n'ont pas été longs à en comprendre les avantages. Il y eut, certes, des empoignades homériques et pas mal d'irrégularités dans le choix des "managers". D'où des plaintes et des recours en justice de candidats recalés par le SELOR. Serait-ce le début de la fin du système copernicien ? Attention ! Cette retraite ne signifie pas la fin de la guéguerre des partis et «de nouvelles batailles se profilent pour le poste des Affaires étrangères que les Flamands convoitent avec beaucoup (trop ?) d'empressement» (ndlr : des Flamands qui trustent déjà les grandes ambassades et consulats généraux). Le remède, rappelle le GERFA, réside dans la création d'une véritable école d'administration qui délivrerait un brevet de capacité. Une sorte d'ENA à la sauce belge, pimentée légèrement à la wallonne et fortement poivrée à la flamande. Oui, mais pourvu que la Belgique dure !

Méfiance antoiniste

À propos du SELOR, précisons que la méfiance du GERFA est partagée par **M. André Antoine**.

Le vice-Premier wallon doute de l'objectivité, du moins au niveau fédéral, du bureau de sélection de l'administration (cf. *La Libre*, 23.05).

Pourtant, le 18 mai, **Paul Piret** écrivait dans le même journal que plusieurs «nominations (dans l'administration wallonne) sentaient le roussi» au vu de la couleur un peu trop rouge de la présélection. Le MR a d'ailleurs déposé à ce sujet une proposition de commission d'enquête parlementaire. Décidément, la juste (?) découpe du fromage s'avère plus laborieuse que prévu.



Les Leterme's boys au boulot

Le 9 mai, *Le Vif/L'Express* annonce en couverture : «Comment Leterme et ses hommes laissent pourrir la Belgique» et enfonce trois clous :

- Comment ils roulent les francophones

- BHV tuera-t-il le pays ?

- Le CD&V joue le royaume à pile ou face.

Le ton est donné et, d'entrée de jeu, **Philippe Engels**, **François Brabant** et **Pierre Havaux** préviennent : «Attention, ce parti revanchard est prêt à tout !», même à saborder Leterme s'il le faut. Depuis le 10 juin 2007, le CD&V ne cesse de sonner la charge, d'autant plus fort qu'il s'agit pour lui de retrouver le souffle de son ancêtre, le CVP, alors maître incontesté du jeu politique belge. Depuis son congrès fondateur en 2001, le CD&V, qui veut mordicus le confédéralisme, déroute tout le monde par sa dureté.

Pourquoi se gênerait-il d'ailleurs, puisqu'il sait l'impossibilité de former une majorité démocratique en Belgique sans lui et, surtout, qu'«il est devenu la caisse de résonance de la Flandre qui en a marre». Cette Flandre, déçue du fédéralisme "d'union", veut hisser sa force politique au niveau de sa puissance économique.

Les modérés sont d'ores et déjà réduits au silence. Jeunes et vieux mettent la gomme et en avant, toute !

Le CD&V ne reculera pas, juge le politologue gantois **Carl Devos**, car sa légitimité en dépend. En outre, il sait que son succès est lié à la survie du cartel. Si la NVA le quitte et s'allie à la *Lijst De-decker*, ce nouveau groupe flamingant lui taillera des croupières. Vive le cartel donc ! Envers et contre tous.

Quant aux Francophones, belgicains jusqu'ici indécrottables, ils entendent, certes, résister, ce qui ne fait qu'irriter «les durs du CD&V», tel **Van Rompuy** (Eric) qui leur envoie ce bref message : «En mettant le couteau sous la gorge de Leterme, les francophones ne réalisent pas à quel point ils mettent le couteau sous la gorge de la Belgique». Avis aux amateurs !

>>>

Une Flandre pleine de taches

Le 23 mai, Kris Peeters, ministre-président flamand, pleurniche dans le giron du *Soir* au motif que le lobby des francophones n'arrête pas de salir l'image de la Flandre et, dans la foulée, celle de la Belgique entière (*sic*).

Hélas pour lui, les francophones de sa chère *België* ne sont pas les seuls à râler ! Cinq jours plus tard, dans le même journal, Mme Sylvie Goulard, présidente du Mouvement européen français, juge que « *si la Flandre autonome voit le jour, son image ne sera pas glorieuse en France* ». Merci, Madame.

En revanche, les investisseurs étrangers ne se soucient guère de la qualité de "l'image" et hument plutôt le fumet délicat du business sans frontières. Alors, les droits de l'homme, hein, ils n'en ont rien à cirer ! Merci, Messieurs.



Pauvre Flandre !

Le Soir (28.05.08) consacre deux pages entières à « *l'image écornée de la Flandre* » dans le monde. Et le contentieux s'alourdit ! Quand ce n'est pas le blocage de la nomination de trois bourgmestres francophones, c'est le refus d'attribuer des terrains communaux ou des logements sociaux à des non-néerlandophones ou encore l'interdiction d'accès à la plaine de jeux à Liedekerke pour les enfants qui ne babillent pas en *moedertaal*.

D'où l'inquiétude de l'Europe, avoue l'ambassadeur de Belgique à Paris, M. Baudouin de la Kethulle. Selon « *notre diplomate flamand de haut rang* » (dixit *Le Soir*), ce qui trouble surtout les diplomates étrangers, c'est le devenir de la Belgique, voire sa survie. Mais « *il n'y a pas de polarisation sur la Flandre* », sauf que (ndlr : légère contradiction ?) : « *la Flandre n'a pas un capital de sympathie auprès de la Commission européenne* », même si la France voit positivement

« *la démocratie considérée comme très enracinée, la culture flamande, comme francophone, jugée très productive et respectée* ».

Comme on le voit, M. l'Ambassadeur souffle très bien le chaud et le froid. En revanche, les diplomates européens reconnaissent la bonne santé économique de la Flandre qui fournit 81% des exportations belges.

Enfin, cerise sur le gâteau, les collègues de M. de la Kethulle soupçonnent les Flamands de rechercher « *la fin de la Belgique ou, du moins, ont cette alternative-là* ». Oh, le vilain soupçon !

Où l'on est mieux entre soi...

À la fin de mai, les autorités communales de Vilvorde décident de mettre en vente 15 habitations modestes. Mais il y a des conditions ! S'il est isolé, le candidat acquéreur ne peut avoir un revenu dépassant 35.750 euros, ni être déjà propriétaire ; en outre, il doit habiter la commune depuis "un certain temps" et, comme on s'y attendait, prouver qu'il pratique un néerlandais parfait.

Des tests sont d'ailleurs prévus et, si le candidat échoue, il ne pourra prétendre à l'achat. Condition supplémentaire et aggravante : il faut encore que le conjoint — même d'un Flamand pur sucre ! — parle la *moedertaal*, sinon le couple devra aller se faire voir ailleurs.

Le 26 mai, le conseil communal de Zaventem, à majorité flamande, attribue 61 parcelles (sur 76) uniquement à des candidats bâtisseurs néerlandophones. Le FDF s'est opposé en vain à cette discrimination. « *Vilvoorde, Zaventem, enz. waar Vlamingen thuis zijn !* » C'est bien cela : où les Flamands sont chez eux... et entre eux.

Alors, on va kollaborer ?

Au début de juin, le *Vlaams Belang* a proposé de faire cartel avec la *Lijst Dedecker* qui a le vent en poupe dans les sondages. Ceci explique cela.

Poliment, Jean-Marie Dedecker a décliné l'offre, mais s'est dit ouvert à des « *collaborations ponctuelles* ». Décidément, le cordon sanitaire est devenu si mince que demain...

Belgicain jusqu'au-boutiste,

Le Soir entreprend, du 7 au 11 juin, une campagne de reconstruction mentale de la Belgique. Ce sont des jeunes « *bouillonnant d'espoir et de passion* » qui, de part et d'autre de la frontière linguistique, ont apporté leurs idées regroupées dans un ouvrage *Pas d'avenir 100 projets*.

Hélas ! dès le départ, Luc Delfosse se met à jouer au rabat-joie : « *Mais que sera ce "quelque chose" ? que peut-on reconstruire sur cette ligne de fracture tectonique qu'est (encore) la Belgique ? Comme c'est étrange, à l'une ou l'autre exception près, ils échafaudent dans les deux langues un pays rêvé, une terre partagée. Avec un angélisme absolument confondant qui, à force, doit faire réfléchir* ».

Trop tard ? « *Crève mon cœur* », comme le ramasse (p. 4) en termes de désordre amoureux Grégoire Polet ? La Belgique ne survivra sans doute pas à la décennie. Ou alors, elle sera comme deux bateaux liés par une simple amarre de raphia au quai de la raison économique et du pragmatisme politique.

Delfosse, un saboteur, vous dis-je !

J. Liénard

Le 20 avril, M. Elio Di Rupo fait savoir qu'il briguera un second mandat de président du PS en 2011.

C'EST POUR VOUS EMPÊCHER, CAMARADES, DE PENSER À LA RÉPUBLIQUE !



«Requiem pour une année perdue,

titre *La Libre* (10.06), parce que de plus en plus de Belges doutent de l'avenir du pays». Un requiem pour l'État belge serait mieux dire ! Deux observateurs extérieurs, un Américain et un Français, témoignent notamment :

Steven Erlanger (*New York Times*) remarque que «la lutte pour l'identité flamande et la poussée pour l'indépendance font penser au mouvement basque» (ndlr : sans les bombes, heureusement !).

Thierry Portes (*Figaro*, 22.05) conclut un reportage de 7 pages par un constat sans appel : «un État en voie de disparition». Abusé par l'usage belge du mot, le journaliste imaginait un fédéralisme à la mode nord-américaine ou allemande, c'est-à-dire coiffé par une coupole fédérale puissante. Découvrant l'absence de toute circonscription électorale nationale, il ne voit pas «comment la Belgique pourrait se sauver en tant qu'insitution».

Faisant le parallèle avec la crise de l'Europe, il relève encore que «on a vendu à toute l'Europe l'idée selon laquelle on pourrait vivre sur des petites communautés quasiment ethniques, l'Europe constituant une sorte de maison commune (...) Mais ce modèle européen marque le pas, voire recule. (...) Dans le même temps, les régionalistes autonomistes belges utilisent cet espoir fédéral européen pour désagréger l'État belge (...) Vue de France, cette disparition ne sera-t-elle pas perçue comme la fin pas franchement drôle d'une histoire belge». Qui pourrait en douter ?

Négociateur encore avec la Flandre ?

Le sociologue **Rezsohazy** le disait à *La Libre* (22.06.07) : «Aujourd'hui, la question clé est la volonté de vivre ensemble. Est-elle suffisante du côté flamand ?»

Et son confrère **Delbovier** de souligner, le 9 mai 2008, dans le même journal : «L'Himalaya de l'hypocrisie flamande ; non contents de priver par avance les francophones de toute possibilité d'en-

granger le moindre avantage, nos bons apôtres flamands leur demandent, le couteau sur la gorge, de négocier (...) Il est vrai que nos politiques wallons et bruxellois (...), sous prétexte de sauvegarder les prétendus dividendes des transferts Nord-Sud, en oubliant de rappeler que ce fut l'inverse pendant plus d'un siècle, continuent imperturbablement d'adopter l'attitude frileuse d'un peuple colonisé, régulièrement jalonnée par de nouvelles reculades, de nouvelles concessions».

Le divorce sous garanties internationales

Devant la lourde emprise belgo-flamande, **P.-H. Gondebien**, président du RWF/RBF, rappelle, sur la même page, le traquenard mortel à éviter et la voie à suivre face à l'agressivité nationaliste flamande : «La négociation dans un cadre belge n'a plus de sens

(...) Les Flamands en sont venus à penser qu'on ne négocie pas avec un faible, mais qu'on lui impose sa volonté. (...) La Flandre médiatique et patronale, ne l'oublions pas, a rejoint sa classe politique dans un désir commun de s'affranchir d'une Belgique déjà cliniquement morte.

Les Wallons et les Bruxellois connaîtront à coup sûr de nouvelles capitulations et de lourdes humiliations s'ils continuent à négocier, c'est-à-dire à accepter les principes d'une réforme de l'État qui camoufle (mal) un dépeçage intégral à brève échéance.

Il vaudrait mieux s'orienter rapidement vers la seule négociation utile et raisonnable, celle qui prendra acte de la fin de l'espace politique et juridique commun et qui organisera pacifiquement la succession d'État, à savoir un bon voisinage économique et culturel entre l'État républicain flamand et l'État français élargi à la Wallonie et à Bruxelles. Seul un divorce à l'amiable, assorti des garanties internationales, évitera les risques de dérapages violents dans la périphérie de Bruxelles notamment. Il est urgent que les Wallons, avec les Bruxellois, se donnent un double destin de grandes Régions françaises accueillantes aux institutions européennes».

Et l'élargissement de Bruxelles

Dans *La Libre* (03.06), **Philippe Moureaux** (PS) met très justement en garde «contre toute stratégie qui isolerait la nomination des trois maîtres de la périphérie francophone de Bruxelles, de la problématique de l'élargissement bruxellois» qui doit être la revendication clé des partis francophones, affirmée de façon active et déterminée, sans crainte des chantages récurrents des Flamands autour de la fin de l'État belge. Qu'on se réfère à ce propos aux dernières déclarations de Mme Thyssen et de Kris Peeters, tous deux du CD&Vlaams. Il est vital pour la Communauté française (dite de Belgique), pour sa dignité et ses intérêts, de prendre cette stratégie machiavélique flamande pour ce qu'elle est. Tout aussi vital est de bétonner la solidarité entre Bruxelles et la Wallonie.

Gouvernance wallonne en évolution

Le Soir (28.05) fait état du vote au Parlement wallon du décret **Courard** portant sur les limitations et déclarations des mandats publics et des rémunérations en Wallonie. Sous le titre : «Les députés sous contrôle», le journaliste **Hugues Danze** relève cependant l'insécurité juridique et le caractère encore provisoire de l'arrêté, le contrôle des députés fédéraux wallons revenant à une «instance parlementaire». Selon les députés, il s'agira provisoirement du bureau du Parlement, en attendant l'installation d'une Cour des comptes wallonne qui sera totalement indépendante du gouvernement. Il reste à préciser que «les élus locaux (maîtres, échevins, présidents de CPAS,...) restent soumis au contrôle de la cellule sous la houlette de Philippe Courard». Bref, comme H. Danze le souligne, «on se retrouve face à des parlementaires wallons qui ont délibérément choisi, par amendement, de s'autocontrôler. Si la voie de la transparence est tracée, elle n'est pas encore bétonnée». De son côté, *Le Vif/L'Express* (06.06) signale que, «depuis ce 4 juin, les 262

villes et communes de Wallonie peuvent changer de direction sans passer par la case "élections" (...) Il suffit aux opposants de boucler un nouveau pacte de majorité, d'argumenter la démarche et d'obtenir la moitié des suffrages au prochain conseil communal. (...) Le décret permet aussi la mise au rancart d'individualités. Un bourgmestre, un échevin et un président de CPAS peuvent être démis selon les mêmes principes».

Même imparfaits, voilà des développements intéressants et proprement wallons. Cela étant, on avance dans le sens de l'éthique.

Marc De Middelée

**CHRONIQUES
FRANGLAISES**

GLOBAL

Tout aujourd'hui est "global" : le réchauffement, les marchés, les services, l'internet, le village, et même le GPS (abréviation de *Global Positioning System*).

Le monde lui-même est globalisé ; bref, la globalisation est partout.

Si on s'en tient à la définition du dictionnaire ("qui s'applique à un ensemble, qui est considéré en bloc"), le mot global et ses dérivés dans ces expressions, bien évidemment calquées sur l'anglais, ne veulent pas dire grand-chose ou, pire encore peut-être, évoquent autre chose que ce qu'ils veulent dire en réalité.

D'où vient le problème ?

En anglais, comme en français, globe peut signifier "la terre, le monde". Mais, alors qu'en français, globe pris dans cette acception n'a produit aucune dérivation, il n'en va pas de même en anglais. Dans cette langue, *global* signifie "mondial, planétaire" (et est donc un magnifique faux-ami, piège redouté de tous les traducteurs et dans lequel

tombe l'immense majorité des journalistes). Le terme franglais globalisation, importé tel quel de l'anglais *globalization*, dérive de l'anglais *global*, mais non de son frère jumeau français. En un mot comme en cent, global, neuf fois sur dix, ne signifie pas la même chose en anglais et en français.

Le village ne saurait être global : il est planétaire, tout comme le réchauffement ; les marchés et les services sont mondiaux, et non globaux ; quant à globalisation, c'est de mondialisation qu'il faudrait parler.

La célèbre formule "*think globally, act locally*" signifie "pensez à l'échelle planétaire, agissez à l'échelle locale", et non, comme on l'entend et le lit si souvent, "pensez globalement, agissez localement", qui ne veut strictement rien dire.

Reste le problème d'une phrase comme "dans le monde globalisé (*globalized world*) que nous connaissons aujourd'hui", qu'on rencontre très souvent dans des textes politiques, sociologiques, etc. Comment éviter l'expression impossible "monde mondialisé" ? Deux ou trois suggestions : "dans le contexte de la mondialisation que nous connaissons aujourd'hui", "à l'heure de la mondialisation" ou encore "dans le monde interdépendant que nous connaissons aujourd'hui". Il y a d'autres possibilités, à n'en pas douter...

Une précision encore : global se dit en anglais *global, overall* ou *comprehensive*. Eh non, *comprehensive* ne signifie ni compréhensif ni compréhensible !

Jean-Paul Roos

Solution des jeux de la p. 14

Francophonie, vaste programme

Réponses : strict - ministère - naviguer - article - pédestre.

Port autonome de Dunkerque
Dunkerque/Charleroi : liens renforcés avec la Wallonie

Depuis le début des années 2000 et l'ouverture de l'ascenseur de Strépy, les échanges commerciaux entre la bassin de la Sambre et le port de Dunkerque n'ont fait que progresser, atteignant près de 500.000 T en 2007.

Majoritairement constitués d'acier mais également de coke, charbon, ciment, céréales, etc., les trafics en provenance et à destination du Port Autonome de Dunkerque confirment bien que Dunkerque est un accès naturel vers la Wallonie.

Extrait du *Dossier publicitaire réalisé par la Régie Générale de Publicité* (rue des Francs, 79, 1040 Bruxelles) et pour le Port Autonome de Charleroi (rue de Marcinelle, 31, 6000 Charleroi).

Solution du mot croisé n° 79

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	G	R	E	N	A	I	L	L	E
II	R	A	D	I	S		A	I	L
III	O	V	E		P	O	I	S	
IV	S	E		P	E	S	T	E	R
V	S		S	E	R	E	U	S	E
VI	E	N	E	R	G	I	E		P
VII	L	O		S	E	L		D	A
VIII	E	T	A	I		L	U	E	S
IX	G	E		L	O	E	S		S
X	U	R	E		T		E	E	S
XI	M	A	C	H	E	S		R	I
XII	E	S	O	P	E		R	T	L

Wallonie-France

Rédaction :

49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction :

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint : Monique WESMAEL

Composition et mise en page :

Monique WESMAEL

Trésorier : Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable :

Jacques-Yves CHARLIER,

34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse

Tél. + fax: 04 275 36 20

GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France :

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac

Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwige FASTREZ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,

Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,

Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,

François DETIF, Jean DUFRANE,

Paul DURIEUX, Roland FERRIER,

Joël GOFFIN, Jean-Sébastien JAMART,

Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,

Michel MARTENS, Pierre MÉLOT,

OCULUS, Claudio OPASSICH,

André PATRIS, Marc PHILIPPE,

Georges RÉGIBEAU,

Jacques ROGISSART, Jean-Paul ROOS,

Eric SMETS, Marc SUTTOR,

René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,

sénateur honoraire,

Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,

Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France

président du Forum francophone

international (FFI)

et de Avenir de la langue française,

Dr Jean-Pierre LEVECOQ, ancien député,

André PATRIS, directeur honoraire de la

Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,

Me René SWENNEN, écrivain et avocat

aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de faire bénéficier d'un abonnement de 6 mois la personne dont le nom suit,

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois du n°

Je verse la somme de faveur de 6 euros (3 numéros) sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France* à 4130 Tiff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas)* que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte **068-2271983-76** de *Wallonie-France* à 4130 Tiff
Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tiff.